

Rapport d'activité 2015

Hors-série Grand Angle 01 Le magazine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain Juin 2016



**2011
2016**
**UNE ÉQUIPE,
UN MANDAT**



4
Prospective et aménagement du territoire

10
Création-transmission

14
Groupe Projet Commerce

18
Groupe Projet Industrie

24
Développement de la formation



Rapport d'activité 2015

Sommaire

- 4 Prospective et aménagement du territoire
- 6 Action locale
- 8 Communication
- 10 Création, Reprise, Transmission, Prévention des difficultés des entreprises
- 14 Développement de la formation
- 18 Groupe Projet Commerce
- 24 Groupe Projet Industrie
- 32 Des dates / Une équipe

La CCI de l'Ain

36 membres élus
18 membres associés
52 conseillers techniques
115 conseillers techniques économiques

3 274 missions de représentations (dont 542 en 2015) auprès de plus de 300 organismes et 300 participations au réseau CCI Rhône-Alpes et CCI France (dont 62 en 2015). Au titre de l'activité interne de la Chambre, 1 799 réunions (dont 394 en 2015) ont été organisées (AG, Groupes Projets, ...).

Des chiffres en 2015...

Nombre d'entreprises inscrites au RCS (y compris auto entrepreneurs) : 24 400 dont 5 450 industries, 7 095 commerces et 11 855 prestataires de services au 31 décembre 2015.

Les services de la Chambre ont géré 40 264 contacts.

Ils ont effectué 13 452 formalités pour les entreprises. Ont été traités par le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) pour l'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés :

- 1 378 immatriculations
 - 2 755 modifications
 - 541 radiations
 - 389 dossiers auto-entrepreneurs
 - 323 cartes de commerçants
 - 460 dossiers ACCRE
 - 262 dossiers Professions immobilières
- Soit un total de 6 108 formalités.

Les entreprises qui exportent ont fait appel aux services de la Chambre pour 7 344 visas (dont 5 434 certificats d'origine, 1 023 factures, 753 légalisations de signature, 25 autres) et 109 carnets ATA (admission temporaire). Soit un total de 7 344 formalités à l'international.

Les ingénieurs et conseillers de la Chambre ont assuré 2 370 rendez-vous en entreprise. 4 563 dirigeants ont participé aux réunions que la Chambre a organisées sur le développement commercial, l'environnement, l'international, l'innovation, la création et transmission d'entreprise, la formation, le commerce...

La Chambre a rendu 24 avis relatifs aux plans locaux d'urbanisme, aide à l'hôtellerie, subvention au maintien du dernier commerce...

Les ressources de la Chambre

Ressources d'exploitations totales : 7,4M€ (7,7M€ en 2014)
Ressources fiscales perçues : 6,1M€ (6,7M€ en 2014)

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain - 1, rue Joseph-Bernier - CS 60048 - 01002 Bourg-en-Bresse - Tél.: 04 74 32 13 00 - Fax: 04 74 21 42 63
www.ain.cci.fr - Courriel : cci@ain.cci.fr / Parution annuelle - Tirage: 24 000 exemplaires / Direction de la publication : Jean-Marc Bailly, Rédaction : CCI de l'Ain.
Mise en page : Manufacture d'histoires Deux-Ponts - 38320 Bresson / Crédits photographiques : CCI de l'Ain, CCI de région Rhône-Alpes, Daniel Gillet, Jean-François Basset, MEA, Genève Aéroport, Ecam Lyon, Stéphane Tillier, Fotolia - Tous droits réservés. Reproduction interdite sauf accord de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain. Impression et routage : Manufacture d'histoires Deux-Ponts - 38320 Bresson / Distribution : La Poste
Tous les numéros peuvent être consultés sur le site : www.ain.cci.fr. Cette revue a été préparée par un comité de rédaction composé d'élus de la Chambre et animé par Dominique Cauquy, vice-président trésorier chargé de la communication. Membres du bureau : Jean-Marc Bailly, Dominique Cauquy, Patrice Fontenat, Louis Gireau, Eric Lugand, Jean-Pierre Marmillon, Pascal Perraut, Michel Philibert, Danielle Pradel, Jean-Claude Rey.
Pour une croissance respectueuse de l'environnement, le rapport d'activité 2015 est imprimé dans le respect du label Imprim'Vert.



Une équipe avec et pour les entreprises

Arrivée à la fin d'un cycle, il est temps pour la Chambre de dresser le bilan de l'équipe 2011-2016 et l'établissement d'un rapport d'activité constitue un exercice aussi nécessaire que singulier.

C'est d'abord le juste compte rendu que doivent les chefs d'entreprises élus à leurs pairs. C'est aussi, année après année, placer des repères dans l'avancement des travaux. Et c'est enfin le socle laissé à la prochaine assemblée pour lui permettre, à partir des réalisations, d'imaginer les réponses aux futurs besoins de l'industrie, du commerce et des services.

Durant ces six années, le monde économique a connu des difficultés qui se sont inévitablement répercutées sur notre Chambre. Tout comme les entreprises, elle a su faire face et continuer à proposer des actions fondées sur la connaissance des entreprises, l'écoute et la prise en compte de leurs attentes.

Durant ces six années, notre paysage consulaire a subi de profondes transformations. Nos compagnies et leurs élus se sont impliqués dans une consolidation efficace du réseau régional-local pour renforcer leurs relations de proximité des entreprises avec le meilleur rapport qualité/coût. Parallèlement, notre CCI a pu intensifier ses coopérations avec nos voisins savoyards et haut-savoyards, et bientôt du Beaujolais, au sein de notre espace de polarisation.

La Chambre est aujourd'hui forte des relations de confiance et de reconnaissance mutuelle tissées au fil du temps avec tous les acteurs du territoire, aussi bien économiques, politiques qu'éducatifs. Et ces partenariats ont contribué efficacement au développement d'actions diversifiées de qualité en adéquation avec les besoins des entreprises de l'Ain.

En porte témoignage la célébration durant ce mandat de plusieurs anniversaires significatifs de la vision d'élus chefs d'entreprise dans la continuité : 25 ans d'accompagnement de l'innovation, 20 ans auprès des entreprises pour leur gestion de l'environnement, 20 ans de soutien aux unions commerciales illustrés par le Challenge départemental ou 15 ans d'Ain'formations métiers.

De nos réalisations passées, il faut pouvoir tirer les enseignements pour que la Chambre puisse poursuivre son rôle essentiel d'information, d'accompagnement et de conseil en proximité des entreprises.

C'est la vocation de ce rapport d'activité et je vous en souhaite bonne lecture.

Jean-Marc Bailly

Président de la CCI de l'Ain

Vice-président de la CCI de région Rhône-Alpes



Fort de la notoriété de *Grand Angle 01* associée à la transition vers une CCI Numérique opérée par la Chambre en cette fin de mandat, les élus ont décidé en 2015 de conserver la maquette du magazine pour diffuser à tous ses ressortissants le rapport d'activité. Le dernier numéro de l'équipe en place accueille également le bilan de mandat 2011-2016. Cette double lecture donne à la fois une vision globale des 6 ans tout en apportant un focus sur les 12 mois de 2015.

Rapport d'activité 2015

Dire aujourd'hui
le besoin des
entreprises
pour préparer
les conditions
optimales du
développement
économique
de demain.

3 questions à Jean-Claude Rey

Quelle est la réalisation de votre mandature qui vous tient le plus à cœur et pourquoi ?

Avec les membres de l'équipe projet *Prospective et aménagement du territoire*, nous étudions des projets structurants au long cours, dont l'impact peu visible aujourd'hui est déterminant pour l'avenir des entreprises de l'Ain. Car au-delà des réponses à apporter quotidiennement aux chefs d'entreprise, c'est la prospective qui reste au cœur de nos préoccupations.

Pour ce mandat, je retiendrai deux réalisations soutenues par la « mutation numérique ».

La première concerne la mise en ligne des dossiers d'urbanisme (SCOT, PLU) sur le site internet de la Chambre : un dispositif d'alerte mail permet aux entreprises de faire remonter directement leurs besoins en termes d'urbanisme.

La seconde concerne la promotion et le déploiement du réseau de fibre optique dans l'Ain, soutenu depuis l'origine par la Chambre.

A quels besoins, quels objectifs répondait-elle ?

Comme son nom l'indique, l'équipe projet *Prospective et aménagement du territoire* a pour mission de dire aujourd'hui le besoin des entreprises pour préparer les conditions optimales du développement économique de demain.

Il s'agit bien sûr de promouvoir la création, voire l'entretien, des infrastructures nécessaires à la desserte des entreprises.

Mais il s'agit tout autant de la prise en compte des besoins des entreprises dans les procédures d'urbanisme. A cet effet, un guide pratique, récemment réactualisé, est diffusé aux collectivités pour leur faciliter l'intégration de l'économie dans leurs aménagements.

Avec quels résultats, quelles suites possibles ?

La consultation internet des PLU est un succès avec plus de 15 000 connexions par an !

L'Ain sera également le premier département de France à être entièrement « fibré » en 2020.

Pour autant, la Chambre va rester vigilante en soutenant les projets d'infrastructures, trop souvent victimes du contexte de réduction de la dépense publique, alors même qu'ils sont indispensables à la compétitivité des entreprises et porteurs de croissance économique...

Beaucoup reste à faire. Je pense notamment au désenclavement du Sud Bugey, à l'A48, au contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) mais également de Bourg-en-Bresse, au Lyon-Turin et aux dessertes TGV de l'Ain... La Chambre devra s'assurer de la réservation du foncier nécessaire à ces projets - et à celui des zones d'activités - dans les SCOT et PLU, comme elle accompagnera l'émergence de projets innovants, tels que Transpolis à Leyment, première ville laboratoire en Europe pour la mobilité de demain. ●



Bilan 2011-2016

La prospective
est au cœur des
préoccupations.

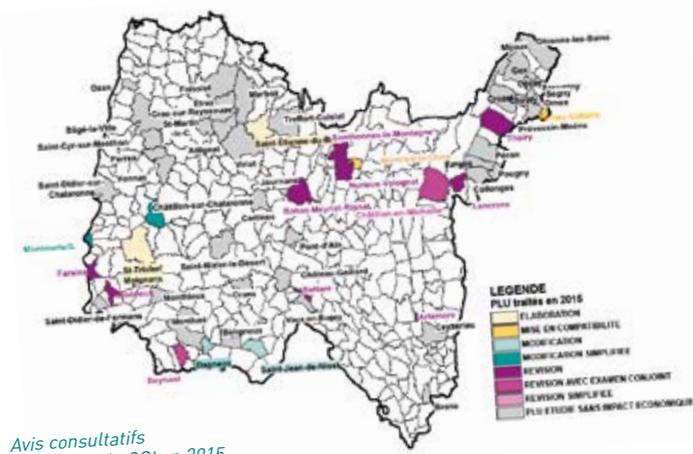
Œuvrer à l'aménagement du territoire

L'équipe projet *Prospective et aménagement du territoire*, pilotée par Jean-Claude Rey, a travaillé à donner aux entreprises un environnement favorable et à valoriser leur savoir-faire et leur compétitivité dans le cadre d'une réflexion prospective sur l'économie départementale. La Chambre a formalisé ses prises de position sur un guide intitulé *Aménagement du Territoire : les besoins des entreprises de l'Ain, Principes pour le développement économique*. Ce guide - présenté lors de l'assemblée de rentrée de septembre 2011 - a été enrichi tout au long du mandat.

Adressé aux collectivités de l'Ain, il sert de référence pour la rédaction des avis consultatifs de la Chambre sur les documents d'urbanisme. Tout au long de la mandature, elle a rendu 340 avis sur les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et les Plans Locaux d'urbanisme (PLU). Depuis 2013, la Chambre met en ligne ses avis consultatifs et informe les entreprises concernées par l'élaboration de PLU. Elle publie les délibérations communales. Ces informations ont fait l'objet de 58 000 téléchargements, ce qui répond à l'obligation d'information de la CCI. ●

La prospective, un travail au quotidien...

La Chambre veille à la prise en compte des besoins des entreprises dans les procédures d'urbanisme. Elle diffuse aux collectivités un guide pratique *Aménagement du Territoire, les besoins des Entreprises de l'Ain*. Son volet Commerce a été mis à jour. Le guide est à retrouver sur le site internet www.ain.cci.fr dans la rubrique Étude économique / Urbanisme Aménagement. L'équipe projet a rendu 30 avis consultatifs sur les projets de SCOT, PLU et d'infrastructures. Cette année, les élus de la Chambre ont participé à l'élaboration des SCOT Bourg Bresse Revermont, Bugey, Haut-Bugey et BUCOPA.



Avis consultatifs rendus par la CCI en 2015



Du déploiement aux usages du Très Haut Débit

La Chambre a organisé une table ronde le 22 avril 2015, réunissant des témoignages d'entrepreneurs autour du Très Haut Débit. Cette journée a permis d'appuyer la diffusion des nouveaux usages auprès des entreprises.

Étude sur l'utilisation du secteur France de l'aéroport de Genève



Dans le cadre du groupe de travail sur le secteur France piloté par la préfecture, les CCI de l'Ain et de Haute-Savoie ont réalisé une étude sur l'utilisation du secteur France auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises exportatrices du bassin lémanique dont les pays d'export sont desservis par des vols de l'aéroport de Genève. Les résultats sont à retrouver sur le site www.ain.cci.fr rubrique Urbanisme Aménagement.

Être attentif au territoire

L'équipe projet a analysé le Schéma prospectif d'aménagement des territoires du Conseil départemental de l'Ain et les orientations économiques proposées par le syndicat mixte du SCOT Bourg Bresse Revermont. De même, elle a pris connaissance du projet de Transpolis SAS, qui sera installé à Leyment. Initié par le pôle de compétitivité LUTB en 2007, Transpolis sera l'unique ville laboratoire en Europe dans le domaine de la mobilité et des systèmes de transports urbains. L'objectif sera de concevoir et de mettre en œuvre des innovations qui permettront d'anticiper les besoins. La mise en service est prévue en 2018.

Enquête sur les besoins fonciers et immobiliers des entreprises

Afin d'appuyer la nécessité de réserver du foncier pour les activités économiques, la Chambre a réalisé en septembre une enquête sur les besoins fonciers et immobiliers des entreprises auprès d'établissements de plus de 10 salariés. Ces résultats ont été diffusés aux syndicats mixtes des SCOT. Les résultats sont à retrouver sur le site www.ain.cci.fr rubrique Urbanisme Aménagement

Soutenir les infrastructures

En prenant en compte les besoins des entreprises dans les procédures d'urbanisme, la Chambre a rendu des contributions sur les grands projets d'infrastructures. Elle soutient et promeut les infrastructures de transport telles que le ferroviaire avec le Contournement de Lyon (CFAL), la Branche Sud de la LGV Rhin-Rhône, la liaison Lyon-Turin, la LGV Paris-Orléans-Clermont-Ferrand. La Chambre s'est fortement impliquée aux côtés des élus et organisations professionnelles pour obtenir de meilleurs horaires à Bourg-en-Bresse et à Nurioux, et pour le rétablissement du service à Culoz. Elle s'est aussi positionnée sur le projet de

l'A48 Ambérieu-Coiranne, en lien avec le projet de l'A51. Elle a participé à l'amélioration de la liaison routière Belley - A43 à la suite d'une enquête auprès des entreprises et le vote d'une motion pour le désenclavement du Sud Bugey. Durant le mandat, la CCI a été partie prenante pour le déploiement du Très Haut Débit en organisant en mars 2013 un colloque *La fibre, enjeu de compétitivité pour les entreprises de l'Ain : mobilisons-nous* et en créant avec le Département et les organisations professionnelles un groupe de travail sur les usages du Très Haut Débit. Elle a également participé au Comité de suivi de mise en œuvre du Schéma

Départemental Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Conseil départemental de l'Ain.

Les problématiques énergétiques se sont invitées depuis 2011 dans les réflexions de la Chambre. Elle a reçu un expert du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour réfléchir à la place des ressources pétrolières et gazières dans le mix énergétique pour la mise en œuvre de la transition énergétique. Un débat public pour la nouvelle canalisation de gaz *Arc Lyonnais - Val de Saône* a abouti en 2013 à la réalisation par la CCI d'un *Cahier d'acteurs*.

Rapport d'activité 2015

Nos réunions d'Action locale conjuguent proximité avec le terrain et transversalité entre secteurs économiques.



3 questions à Danielle Pradel

Quelle est la réalisation de votre mandature qui vous tient le plus à cœur et pourquoi ?

Chargée d'animer les « équipes locales », composées des membres de la CCI réunis dans chacun des cinq bassins d'activités du département, ma mission était autant d'assurer la diffusion des informations de la Chambre auprès de l'ensemble de ses membres que de remonter les informations du terrain directement au bureau et à l'assemblée générale. En parcourant l'Ain dans toute sa diversité afin d'aller à la rencontre de mes collègues chefs d'entreprise élus, j'ai pu au fil du mandat favoriser l'émergence de problématiques locales du quotidien et présenter en retour les réponses et outils proposés par la Chambre pour y remédier.

A quels besoins, quels objectifs répondait-elle ?

L'Ain est un département de « Pays » au sens noble du terme, avec des similitudes et des forts points de convergence mais avec aussi de réelles différences que l'Action locale nous permet de prendre en compte pour rendre la CCI plus efficace car ce sont d'abord les chefs d'entreprise qui sont les acteurs locaux de notre dynamisme économique. Depuis leur création, ces réunions d'Action locale ont été réinventées constamment au fil des mandats pour exprimer concrètement la réalité des territoires, traiter les besoins et faire émerger des bonnes pratiques.

Avec quels résultats, quelles suites possibles ?

Grâce à ces remontées de terrain, la Chambre a pu se mobiliser sur des sujets aussi diversifiés que concrets tels que les besoins horaires des arrêts en gare de Nurioux-Volognat ou Bourg-en-Bresse, l'impact économique du « Secteur France » de l'aéroport de Genève, le développement du Très Haut Débit dans le Sud Bugey, l'adéquation « emploi-formation » sur la plaine de l'Ain ou le développement de la filière numérique dans le bassin de vie de Bourg...

Inversement, nous avons pu aussi directement débattre entre membres de la lutte contre le travail illégal, sur la base de la charte co-signée par la CCI, ou travailler sur les avancées des sept contrats de ville du département, pour lesquels la Chambre est partenaire.

Les besoins sont multiples : échanger, travailler en réseau, connaître le détail des actions de la Chambre, informer sur les projets en cours, nouer des partenariats...

A cet égard, nos réunions d'Action locale conjuguent proximité avec le terrain et transversalité entre secteurs économiques...

Et quelle autre structure peut apporter autant de proximité, de transversalité et d'échanges en matière de développement économique ? ●

Bilan 2011-2016

Actions locales : lieux de proximité et de transversalité

Les réunions d'Actions locales, pilotées par Danielle Pradel ont été mises en place au début du mandat. Durant ce mandat 2011-2016 ce sont entre 50 et 80 chefs d'entreprise qui se sont exprimés par cycle !

En plus d'être au fait de l'actualité de la Chambre, de ses actions sur le terrain, ces rendez-vous sont un véritable lieu d'expression des besoins des chefs d'entreprise. Ils permettent de faire émerger les préoccupations propres à chaque bassin que ce soit dans le

développement du commerce, de l'industrie et des services, la formation, la création-transmission... Les nombreux témoignages ont permis de faire le point sur la conjoncture et faire remonter des problématiques ou d'étoffer les avis de la Chambre concernant les orientations à prendre ou encore les partenariats à mener avec les collectivités locales. Les équipes locales ont à leur tête deux chefs d'entreprise par bassin pour animer les groupes :

■ Michel Gallet et Dominique Jousseau pour Bresse Bourg,

- Michel Philibert et Lionel Fratta pour Dombes Côtière,
- Eric Lugand et Jean-Pierre Carminati pour le Haut Bugey,
- Michèle Damelet et Michel Pierrot pour Bugey Sud,
- Guy Desbiolles et Pierre Ginot pour le Pays de Gex/Pays bellegardien

Ces équipes sont aussi interrogées sur leurs ressentis de la conjoncture économique et sur leurs difficultés au quotidien, permettant ainsi d'en faire écho notamment auprès des instances préfectorales.

Au cours de ce mandat, 16 communes sur l'ensemble du département ont accueilli ces réunions bisannuelles. ●

À l'écoute du territoire

Depuis le début du mandat, la Chambre travaille à favoriser l'expression des territoires avec le souci d'animer les entreprises sur tous les bassins, connaître et faire remonter les besoins du terrain. En 2015, l'Action locale s'est poursuivie dans cette optique à travers deux cycles par bassin au printemps et à l'automne. Les membres des équipes locales ont à la fois valorisé l'esprit de la Chambre sur leurs territoires respectifs et ont permis, dans le même temps, de partager leurs bonnes pratiques au cours des Bureaux ou en assemblées générales tout au long de l'année. ●

Pays de Gex, Pays Bellegardien,

Le fait marquant de cette année a concerné le travail de rapprochement réalisé par l'équipe locale auprès des élus de la Communauté de communes du Pays de Gex. Cette présentation se situe dans la continuité de ce qui avait été réalisé dès l'année 2014 au sein de la Communauté de communes du Pays Bellegardien. Argumentant sur les actions de la Chambre et sur ses outils, les membres ont permis d'accroître la présence de la CCI sur place et ont pu répondre aux questions en direct. ●



Équipe locale Pays de Gex, Pays bellegardien

Dombes Côtière,

L'équipe locale a mis l'accent sur les perspectives pour la Dombes au regard de la « Loi NOTRe » et des fusions d'intercommunalités. Ce secteur géographique à fort enjeu va être très impacté par les réformes en cours. Les chefs d'entreprise de ce territoire ont souhaité anticiper et échanger sur ces questions au cours des différentes réunions et ce, de façon transversale. ●



Équipe locale Dombes Côtière

Bresse Bourg,

Le travail de recensement des besoins en foncier économique a été l'un des faits marquants dans la Bresse. Par ailleurs, les membres ont avalisé la naissance d'une filiale numérique sur le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse et échangé sur le développement de l'apprentissage et de la formation. ●



Équipe locale Bresse Bourg

Haut Bugey,

Les membres de cette équipe locale se sont focalisés sur les besoins des entreprises du territoire au regard des évolutions du SCOT du Haut-Bugey... Une large part de l'activité a aussi été consacrée à l'accompagnement du « SPIDO 2015 » en amont et durant l'évènement. ●



Équipe locale Haut Bugey

Bugey Sud,

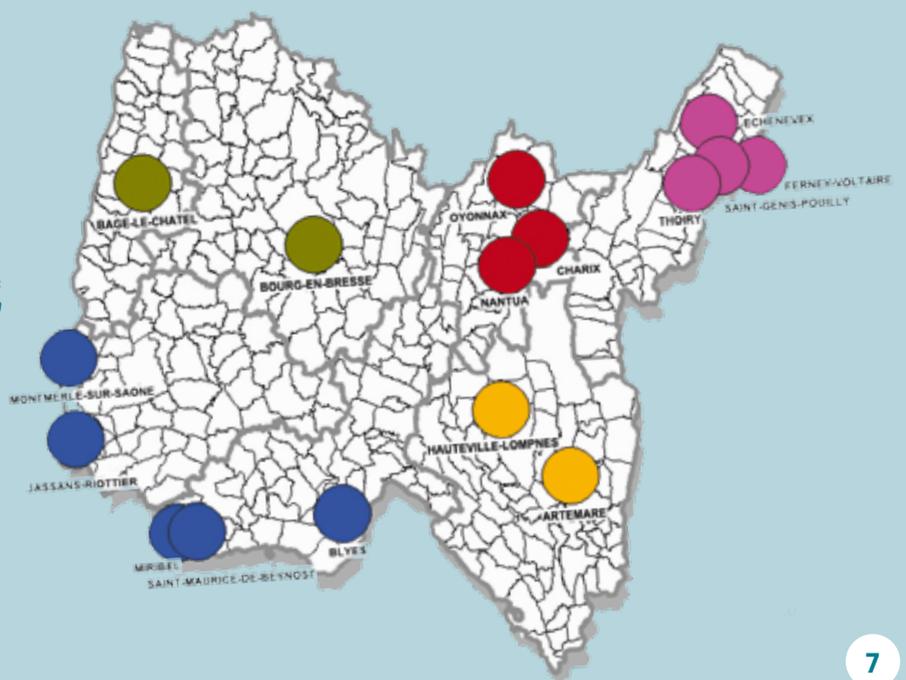
Durant cette année 2015, les membres de l'équipe locale ont beaucoup travaillé au développement du commerce sur l'ensemble du territoire s'étendant de Hauteville à Belley. D'autre part, l'équipe a mis en valeur « Bugey Expo 2015 » en tant qu'évènement majeur pour lequel la Chambre apporte tout son soutien année après année. ●



Équipe locale Bugey Sud

Parmi la masse de sujets prégnants traités par bassin, certains ont été plus particulièrement marquants : la valorisation des entreprises dans le Bassin de vie de Bourg-en-Bresse ; l'impact économique du « Secteur France » de l'aéroport de Genève ; le développement commercial dans le Sud Bugey ; le développement des transports dans le Haut-Bugey ou encore l'adéquation entre emplois et formations dans la Côtière. Ces réunions, au plus proche des territoires de l'Ain, ont permis de faire vivre une véritable CCI de proximité ! ●

Les Actions locales du mandat par bassin



Rapport d'activité 2015

Avec un nouveau dispositif numérique, la relation avec les entreprises de l'Ain s'est vue renforcée.

3 questions à Dominique Cauquy

Quelle est la réalisation de votre mandature qui vous tient le plus à cœur et pourquoi ?

Dans la volonté d'informer tous ses ressortissants, les élus de la Chambre éditaient, en 1998, *La Lettre des chefs d'entreprise de l'Ain*. En 2006, sous l'impulsion du Président Richard, Hervé Pierrot a fait évoluer ce document pour en faire un véritable magazine de la Chambre. Ainsi est né *Grand Angle 01*. A travers les 41 numéros, la Chambre donnait à voir une facette de l'économie du territoire, la richesse des savoir-faire et le dynamisme des entreprises accompagnées par ses équipes. Avec le développement de plus en plus accru du numérique, nous avons choisi d'intégrer ce dernier dans notre stratégie de communication pour intensifier nos relations avec les entreprises du département. Visionnaire, je suis sûr qu'Hervé Pierrot aurait approuvé cette démarche. En 2015, nous avons réuni tous les facteurs pour assurer la transition la plus naturelle sans dénaturer les objectifs initiaux d'information et de représentation tout en renforçant la proximité avec les acteurs économiques du territoire.

A quels besoins, quels objectifs répondait-elle ?

Notre décision de changement a été motivée à la fois par la démocratisation des nouveaux médias avec une multiplication des nouvelles pratiques, le besoin pour les entreprises d'obtenir rapidement des informations sûres mais également par des raisons budgétaires et environnementales. Sur un arrière-fond moderniste, nous avons cherché à garder le cap du

communiquer utile ! Plus largement c'est tout le réseau consulaire qui connaît une mutation. Un grand chantier CCI de demain a été lancé avec plusieurs axes. Dans l'Ain, nous avons voulu développer entre autres celui d'une CCI Numérique.

Avec quels résultats, quelles suites possibles ?

En cette fin de mandat, nous ne sommes qu'au début de l'ouverture au numérique mais les effets sont déjà prometteurs. Depuis le lancement officiel de ces nouveaux outils de communication lors de l'assemblée annuelle en septembre 2015, les résultats confortent notre stratégie. L'audience du site internet, refondu aux couleurs du réseau, ne cesse d'augmenter ainsi que les téléchargements de documents mis en ligne. Il participe à remplir notre mission de service ! La Chambre est également visible par l'intermédiaire des réseaux sociaux auprès de nos partenaires, du réseau consulaire et des entreprises du territoire. De nombreuses perspectives s'ouvrent à nous grâce à ces nouveaux canaux ! En ayant parié sur la communication numérique associée au travail de terrain des conseillers, notre compagnie peut aujourd'hui apporter une information adaptée aux besoins, directement au cœur de l'entreprise, très rapidement et à moindre coût. Avec ce dispositif numérique, la relation avec les entreprises de l'Ain s'est vue renforcée. A l'aurore de cette évolution de la communication, de belles réussites sont encore à prévoir ! ●



Site internet refondu de la Chambre

Bilan 2011-2016

Être connecté(e) au territoire

La Chambre a travaillé à mettre en valeur le dynamisme du territoire auprès du grand public, des institutions et des acteurs économiques. Elle s'est attachée à assurer la transmission des informations aux décideurs et à la promotion des réussites des entreprises tout en participant à la construction de l'identité économique de l'Ain et à sa notoriété. Pour cela, elle s'est appuyée sur différents outils et actions qui ont évolué au fur et à mesure des besoins. Pour mémoire, en 2013, la Chambre a adopté une nouvelle identité visuelle homogénéisée avec le réseau des CCI de France.

L'équipe, dédiée à la communication et animée par Hervé Pierrot puis Dominique Cauquy, a poursuivi la publication du magazine *Grand Angle 01* et a réussi la transition de son contenu vers le numérique en permettant de retrouver sur le site internet - conforme à la charte consulaire - les témoignages d'entreprises et les actualités du territoire, en plus des offres de services de la Chambre. Cette évolution a autorisé l'intégration de nouveaux supports tels que les deux vidéos *L'Ain terre de savoir-faire* et *L'Ain terre d'innovation*. ●



10^e édition des Journées Portes Ouvertes

La 10^e édition des Journées Portes Ouvertes s'est clôturée le 30 mai lors d'une soirée exceptionnelle en partenariat avec le Théâtre de Bourg. Pour cette dernière édition, 52 entreprises de l'Ain ont accueilli 3 700 visiteurs dont 1 100 scolaires. Depuis 2005, 110 entreprises ont joué le jeu d'ouvrir leurs portes au public avec près de 25 000 visiteurs. En travaillant avec Aintourisme, ce rendez-vous a permis de fédérer différents acteurs du territoire, de contribuer à donner une image positive de l'industrie et pourquoi pas de convaincre des jeunes que leur avenir peut passer par les entreprises de l'Ain.



Journées Portes Ouvertes
au barrage de Génissiat



Exemple de fil d'actualités

Lancement de CCI Numérique

Le 28 septembre, les outils numériques de la Chambre ont été présentés à l'occasion de l'assemblée annuelle :

- Un site internet, dont l'identité visuelle reprend les codes de CCI France, apporte un premier niveau d'information 24h/24 et 7j/7. C'est aussi une interface de contact et un support d'inscription en ligne aux actions de la Chambre,
- Des fils d'actualités ciblés et personnalisés pour apporter

des informations directement au sein des entreprises,

- Les réseaux sociaux pour renseigner sur nos actions, sur les actualités économiques du territoire et sur nos prises de position,

Ce dispositif CCI Numérique englobe les nouvelles technologies et les nouveaux médias dans une volonté de communiquer toujours plus utile pour l'ensemble des entreprises du département.



Promotion du territoire

Dans la volonté d'accompagner les initiatives en matière de développement économique, la Chambre a signé une convention avec la SOGEPEA pour entériner sa présence à deux événements majeurs d'Ainterexpo – la Foire et le Salon de l'Habitat – et faire bénéficier aux chefs d'entreprise de la Carte Passion'eco. Ce sont deux rendez-vous avec le public durant lesquels la CCI de l'Ain a montré l'attractivité économique du département notamment à travers les savoir-faire.



Stand de la Chambre à la Foire
de Bourg en 2015 et 2016

Rencontrer le territoire

La Chambre a favorisé la rencontre des forces vives en poursuivant les Journées Portes Ouvertes Entreprises. Durant le mandat, ce ne sont pas moins de 240 entreprises qui ont accueilli 14 700 visiteurs. La CCI de l'Ain a également été une vitrine du département lors des Foires de Bourg-en-Bresse et des Salons Autrement et de l'Habitat. Les thèmes variés ont capté l'attention du public sur les principaux enjeux économiques de l'Ain : le commerce, l'industrie et l'environnement, la formation, la promotion des entreprises et de l'économie du département, les rôles et missions de la CCI. Sensible aux synergies possibles pour impulser des dynamiques, la Chambre a veillé à faciliter

la mise en relation des décideurs économiques avec les acteurs de la vie culturelle et sportive en ouvrant un espace spécifique au mécénat sur son site internet. En 2011, elle a d'ailleurs été la première en Rhône-Alpes à signer une convention avec la Direction régionale des affaires culturelles pour la promotion du mécénat auprès des entreprises. En 6 ans, les élus ont poursuivi la stratégie engagée pour faire apprécier la réalité économique de l'Ain. Ces initiatives ont également eu pour conséquence de renforcer la proximité avec les entreprises et les partenaires pour œuvrer ensemble au développement économique. ●



Rapport d'activité 2015

80% des entreprises accompagnées sont encore en vie après cinq années d'existence.



3 questions à Gilbert Grossat

Quelle est la réalisation de votre mandature qui vous tient le plus à cœur et pourquoi ?

Pour cette mandature, l'assemblée générale de janvier 2011 m'avait confié au sein du bureau la mission d'animer l'équipe projet *Création Transmission Prévention des difficultés*. Et j'ai eu le plaisir d'assurer cette animation jusqu'en juin 2015 où j'ai dû, pour des raisons professionnelles, passer le relais à Claire Nallet, membre associée.

Pour amplifier notre mission d'accompagnement à la création et la reprise d'entreprise en augmentant les possibilités de prêts d'honneur des Plateformes d'initiative locales (PFIL) et du Réseau Entreprendre, j'ai proposé la création d'un fonds d'intervention en faveur des PFIL du département qui financent les projets de création ou reprise d'entreprise portés par des futurs ressortissants de la CCI.

Pendant toute la durée de ce dispositif exceptionnel, la Chambre a instruit 225 dossiers de demande d'abondement au fonds d'intervention et a financé 127 projets pour un montant de 1 667 800 €.

Aussi, afin de valoriser ces actions et ces partenariats avec les Plateformes, notre équipe projet a créé un « Trophée création reprise » pour les créateurs et repreneurs d'entreprise.

Ces trophées ont eu lieu de 2011 à 2014 et ont récompensé 22 porteurs de projets commerce, industrie, services, et des prix « coups de cœur » avec nos partenaires le Conseil départemental et AGEFOS-PME.

A quels besoins, quels objectifs répondait-elle ?

Avec ce dispositif, j'avais pour objectif de soutenir notre collaboration avec les PFIL pour le renforcement et le développement du tissu économique de l'Ain. Il a permis d'abonder les fonds de prêts d'honneur des PFIL de notre département, en refinançant des projets présentant une forte logique entrepreneuriale, un potentiel de développement et de création ou de maintien d'activité à moyen terme et un effet structurant sur l'économie du territoire.

Avec quels résultats, quelles suites possibles ?

Un chiffre qui interpelle : 80% des entreprises accompagnées sont encore en vie après cinq années d'existence contre 50% si elles démarrent seules ! Et c'est le cas pour les 127 entreprises refinancées, dont les 22 primées lors des Trophées.

Ces expériences ne peuvent qu'encourager les dynamiques d'accompagnement dont la Chambre est pleinement actrice depuis de nombreuses années, en collaboration avec les différents dispositifs présents dans l'Ain. ●



Bilan 2011-2016

Accompagner les porteurs de projets pour maximiser leurs chances de réussite.

Une approche personnalisée

Depuis près de 20 ans, la CCI de l'Ain est engagée dans la démarche *Entreprendre en France* qui normalise le parcours du porteur de projet : de l'accueil du public avec la première information, à l'immatriculation de l'entreprise, en passant par l'acquisition des compétences des futurs chefs d'entreprise, la réalisation de son plan d'affaires et la recherche de financements. En 2011, l'équipe projet *Création-Transmission* a redéfini sa mission autour de 3

axes : multiplier, former et soutenir les créateurs, accompagner les cédants ainsi que prévenir les difficultés des entreprises. Ainsi, la Chambre a adapté son offre, en travaillant notamment en réseau par son implication dans la mise en place du dispositif *Je Crée en Rhône-Alpes* (ex. Créafil), qui réunit des acteurs de la création reprise en Rhône-Alpes, et dont elle a été désignée comme porte d'entrée départementale et locale en 2012. ●

Création, Reprise

Forum

Osez l'entreprise

A l'occasion de la Quinzaine de la Création, la CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Ain ont organisé deux Forums *Osez l'entreprise*. Les rendez-vous ont été donnés le 1^{er} juin et le 16 novembre. Comme chaque fois, des experts de la création-reprise d'entreprises ont répondu aux questions des 84 porteurs de projets pour les aider dans leur démarche de création-reprise d'entreprise. ●



Reprise de la pépinière : nouveauté à venir

Au 1^{er} avril 2016, la CCI reprend la gestion de la pépinière d'entreprise Cap 3B Entreprendre, située au Centre des Entrepreneurs à Bourg-en-Bresse. Ce bâtiment accueille la pépinière d'entreprises installée en partenariat avec la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (BBA) et le syndicat mixte Cap 3B : un espace dans laquelle se

trouvent 6 jeunes entreprises. Pour mémoire, la Chambre a acquis, en août 2013, l'ensemble immobilier Bâtiment Tertiaire, rebaptisé Centre des Entrepreneurs. Au printemps 2014, le pôle création, transmission, reprise d'entreprises de la CCI de l'Ain y a été installé. Plus d'information sur le site internet de la Chambre www.ain.cci.fr.



L'appel d'offre

iDéclic

La CCI de l'Ain a été le seul prestataire retenu dans l'Ain pour l'appel d'offre iDéclic. Sur la 1^{re} année du projet, les conseillers ont réalisé 114 iDéclic diagnostics et 73 iDéclic conseils. Cet appel d'offre concerne uniquement les porteurs de projet demandeurs d'emploi et les prescripteurs sont Pôle emploi, la Mission Locale Jeunes et Cap emploi. Ce dispositif a pour objectifs de diagnostiquer la faisabilité des projets, identifier les facteurs de réussite et les freins ainsi qu'apporter des réponses aux questions des porteurs de projet lors de rendez-vous individuels. ●

Speed-Business Meeting

Les dirigeants, dont les entreprises avaient moins de 5 ans, ont été conviés à faire affaire en moins de 2 minutes le 17 novembre. Le premier *Speed Business Meeting*, organisé par les CCI de l'Ain, de Savoie et de Haute-Savoie, a donné l'opportunité aux entrepreneurs des 3 territoires de développer leur réseau d'affaires en rencontrant de façon originale leurs futurs partenaires, clients ou fournisseurs. Le thème retenu pour cette première manifestation visait à sensibiliser aux enjeux d'une présentation efficace pour sa prospection. ●



Speed Business Meeting à Archamps

Sensibiliser les porteurs de projets

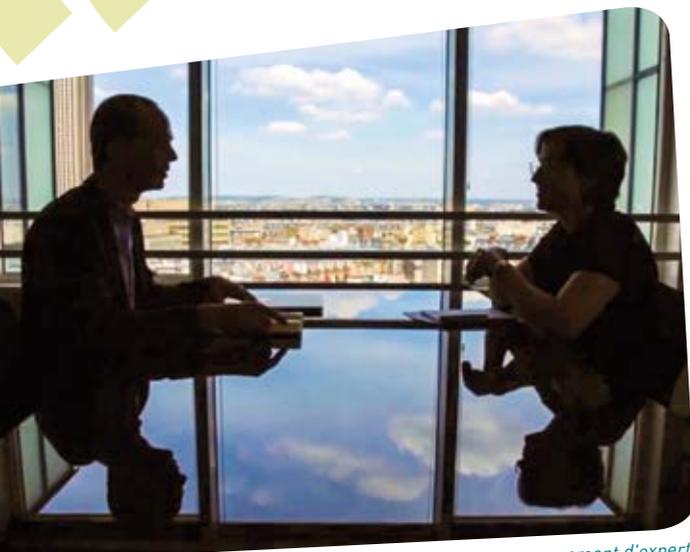
Le parcours du porteur de projet à la Chambre a été normalisé (et non pas standardisé !). Dès le 1^{er} accueil, les conseillers sont en mesure de situer le porteur de projet par rapport au type de projet et au stade de maturation auquel il est arrivé pour une prestation la plus adaptée. Depuis janvier 2011, ce sont près de 10 000 porteurs de projets qui ont été renseignés lors des réceptions découvertes. Parmi eux, 4 237 ont participé aux 433 réunions d'information *10 clés pour entreprendre* – au siège et délocali-

sées sur 8 villes du département – et 1 717 à la réunion sur la microentreprise (119 demi-journées). 727 ont suivi l'un des 77 stages de formation à la création ou reprise d'entreprise. Afin d'accroître les opportunités, la Chambre organise depuis plus de 10 ans un Forum Création Transmission *Osez l'entreprise* en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Le premier du mandat s'est déroulé à Trévoux en 2011 avec 36 participants ; puis 2010 à Bourg-en-Bresse avec 107 personnes ;

et 23 ont répondu présents à Ambérieu-en-Bugey en 2013. En 2014 les élus de l'équipe projet *Création-Transmission* ont décidé de se réunir de nouveau à Bourg-en-Bresse avec 65 participants. En 2015, le rendez-vous a été reconduit 2 fois en juin et en novembre dans le cadre de la *Semaine de la création reprise transmission en Rhône-Alpes*. ●

Rapport d'activité 2015

Transmission



De la transparence dans la transmission grâce à l'accompagnement d'experts



Guide méthodologique de la reprise

La Chambre a organisé des demi-journées d'information sur le *Guide méthodologique de la reprise*. Elles ont trouvé leur rythme de croisière avec 37 réunions organisées et 196 participants dont 5 réunions, 33 personnes en 2015. Parallèlement, le club repreneur, qui comptait une trentaine de membres, a été réuni 13 fois. ●



Focus transentreprise

La CCI de l'Ain a mis en place un véritable accompagnement du cédant avec la réalisation d'un pré-diagnostic et l'accès à une bourse d'opportunités : Transentreprise. Cette bourse a trouvé son élan en 2015 avec notamment l'adhésion au niveau régional des Chambres de Métiers. Fin 2015 - début 2016, ce sont 157 offres disponibles en ligne sur les

1 428 en Rhône-Alpes et les 8 009 offres en France.

Transentreprise c'est aussi au niveau national en 2015 :

- 1 987 cessions enregistrées (pour celles dont nous avons eu communication de l'information)
- 18 863 demandes de mises en relation déposées sur le site
- Hausse de 33% des connexions au site : 51 500 visites / mois.

Grâce à ce site qui recense les entreprises en vente, on constate que 79 % des entreprises se situent dans des communes de plus de 2 000 habitants. Pour l'Ain, cette proportion est de 65%. Les deux principaux motifs de cessions sont le départ à la retraite (39%) et le changement d'activité (19%). 47 % des affaires ont été reprises dans un délai de moins d'un an.

Le prix de cession moyen des affaires (hors droit au bail) s'élève à 107 300 €. Enfin 2 233 projets de reprise ont été identifiés. Les départements des régions Rhône-Alpes et Ile-de-France sont les plus cités par les repreneurs comme lieux d'implantation souhaités. ●

Bilan 2011-2016

Préparer la transmission dans les meilleures conditions



Rencontres de la Transmission Reprise à Trévoux

L'accompagnement des cédants et des repreneurs est depuis 5 ans au cœur des préoccupations des élus de la Chambre. Un nouveau cycle d'actions *Les Rencontres de la Transmission Reprise* a couvert deux fois tous les territoires du département. Au total ce sont plus de 5 800 chefs d'entreprise de plus de 50 ans qui ont été sensibilisés en 5 ans via le phoning, et plus de 350 d'entre eux ont participé aux diverses rencontres. A ceux-ci s'ajoutent les participants aux réunions d'information organisées avec le Crédit Agricole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat depuis 2010, soit une centaine d'autres chefs d'entreprise.

La CCI de l'Ain a également eu un rôle de mise en relation dans le cadre du site *Transentreprise*. Depuis la mise en œuvre de cette base en septembre 2013, la CCI a traité 561 demandes de mises en relations. Pour donner suite aux demandes des repreneurs intéressés par une annonce, un CV de présentation leur est demandé afin de vérifier la cohérence du projet avec l'offre avant de transmettre la proposition au cédant, qui seul in fine décide de donner suite ou pas. Durant le mandat, les élus se sont attachés à mettre tout en œuvre pour répondre au défi lancé par le renouvellement des dirigeants. ●

Prévention des difficultés et formalités

En 2015, la CCI est devenue responsable d'une nouvelle formalité : la carte de profession immobilière. La loi ALUR a désigné depuis le 1^{er} juillet 2015 les CCI comme autorités compétentes pour la délivrance de la carte professionnelle des activités immobilières en lieu et place des préfectures. Elle a aussi confié au réseau des Chambres l'élaboration et la gestion d'un fichier des titulaires d'une carte professionnelle. A ce jour, ce sont près de 400 dossiers qui ont été traités dans l'Ain.

Ce n'est pas la première formalité que la CCI prend en charge depuis le début du mandat

- Carte des commerçants ambulants. La réglementation relative aux activités non sédentaires a fait l'objet de modifications législatives et réglementaires en 2010. La délivrance des « cartes permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante » est dévolue exclusivement au centre de formalités des entreprises (CFE) des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, à raison des activités commerciales ou artisanales exercées sur la voie publique, les halles et les marchés. A ce jour, ce sont 1 759 nouvelles cartes de commerçants ambulants qui ont été délivrées par la Chambre.

- Au cours du mandat, la CCI a pris la décision d'adhérer au réseau national des formalités internationales dématérialisées : GEFI. C'est une plateforme de gestion unique, permettant aux entreprises exportatrices d'effectuer l'ensemble de leurs formalités internationales en quelques clics (délivrance du carnet ATA, du certificat d'origine communautaire ou pour transmission électronique des documents nécessitant l'apposition d'un visa de conformité). En cette fin de mandat, 100% des carnets ATA sont dématérialisés, 98% des certificats d'origine et 84% des factures. Les entreprises exportatrices ont compris les avantages de ce système dématérialisé. ●



Actions RSI

La CCI et la CMA de l'Ain ont conclu une convention de partenariat avec le RSI Rhône visant à intervenir le plus en amont possible auprès des travailleurs indépendants en difficulté pour conforter la viabilité de leur entreprise.

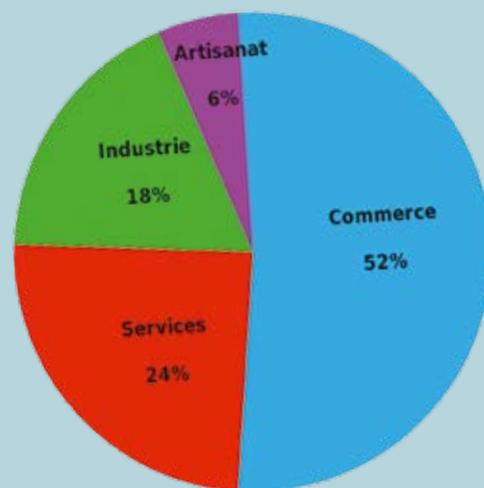
Ce dispositif est une expérimentation du RSI Rhône et de son service d'Action Sociale. Il s'agit de recevoir le chef d'entreprise qui a des difficultés de paiement du RSI et s'il rentre dans les critères pour passer en Commission ASS (action sanitaire et sociale), donner au RSI un avis sur la situation économique de l'entreprise ainsi que des préconisations et des éventuels points de vigilance. L'entreprise peut obtenir une remise partielle ou totale de sa dette RSI.

Favoriser la pérennité des entreprises

Le rôle de la Chambre ne s'arrête pas à la création-reprise. Après avoir veillé à préparer les porteurs de projet, la Chambre poursuit l'accompagnement au-delà afin de favoriser la pérennité des entreprises. Pour anticiper les difficultés et apporter la meilleure réponse, les élus ont participé à la naissance du Centre d'information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP) face à l'intérêt croissant de la cellule de prévention des difficultés des entreprises que la CCI de l'Ain avait créée dès 2007. Le but est de promouvoir, organiser et rendre accessible l'information la plus large sur la

prévention des difficultés. Des entretiens (le jeudi) ont permis de développer cette sensibilisation. Depuis sa création, le CIP a reçu 200 chefs d'entreprise lors des rendez-vous bimensuels.

Le bilan positif vient surtout de la suite donnée par les entreprises à leur activité après leur passage au CIP : 50% des entreprises ont poursuivi leur activité sans avoir besoin de recourir à une procédure judiciaire. Parallèlement, les entreprises restent en lien avec la Chambre pour leurs formalités. Durant le mandat ce ne sont pas moins de 64 669 formalités qui ont été réalisées ! ●



Typologie des entreprises reçues aux entretiens du jeudi du CIP

Rapport d'activité 2015

Concrétiser un enseignement supérieur de proximité pouvant répondre autant aux besoins des entreprises (...) qu'aux attentes des jeunes.

3 questions à Jean-Marc Bailly

Quelle est la réalisation de votre mandature qui vous tient le plus à cœur et pourquoi ?

Lorsqu'au cours d'une mandature plusieurs projets aboutissent, il est bien difficile d'en retenir un plus qu'un autre mais la réalisation qui me tient le plus à cœur est le repositionnement de la CCI dans le domaine de l'enseignement supérieur, en plein accord avec nos partenaires académiques, économiques et politiques. Deux exemples peuvent être cités : l'ouverture de notre École de Gestion et de Commerce (EGC) et l'installation d'une antenne de l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM) Lyon. Grâce à sa contribution, la Chambre a ainsi permis d'étoffer le paysage de l'enseignement supérieur dans l'Ain.

A quels besoins, quels objectifs répondait-elle ?

En ouvrant son école de commerce, la Chambre a enrichi la formation tertiaire du département jusqu'alors quasi inexistante à niveau Bac+3. Créer l'EGC, c'était aussi concrétiser un enseignement supérieur de proximité pouvant répondre autant aux besoins des entreprises qui veulent recruter des cadres opérationnels en marketing, gestion, développement commercial en France et à l'international, qu'aux attentes des jeunes voulant poursuivre leurs études dans l'Ain. Installer l'ECAM Lyon sur le territoire, c'était aussi adapter l'outil de formation au potentiel économique de l'Ain et renforcer son

offre de formations supérieures dans les domaines scientifique et technique afin de conforter le département au 1^{er} rang national pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi total. L'installation dans l'Ain d'une 2nde école d'ingénieurs a donc été une formidable réussite d'autant plus que c'est un projet que je m'employais à faire aboutir depuis 2005. Si l'année de renforcement ECAM 3R ouverte à Bourg-en-Bresse et Ambérieu-en-Bugey permet à des jeunes titulaires de BTS et DUT techniques d'intégrer des cursus d'ingénieurs par alternance, l'ouverture des cycles d'ingénieurs Bois et Génie industriel et Mécanique a permis d'accompagner la structuration des filières d'excellence de l'Ain que sont le Bois et la Mécanique Carrosserie-Industrielle.

Avec quels résultats, quelles suites possibles ?

Qu'il s'agisse de l'EGC ou de l'ECAM, le succès est au rendez-vous tant du côté des jeunes et de leur famille que des entreprises mais il nous faut continuer à faire plus et toujours mieux. Des perspectives existent, je pense par exemple à l'ouverture d'un cycle d'ingénieurs dans les métiers de l'Aérotechnique et Thermique ou bien encore à l'ouverture d'un Master en apprentissage d'une École de Management afin d'élargir notre Bachelor EGC. L'objectif reste le même : répondre aux attentes des entreprises de l'Ain. Enfin, notre offre en formation continue devra également être consolidée. ●



Bilan 2011-2016

La formation, clef pour des ressources humaines adaptées.

Montée en puissance de l'offre de formation

Le paysage de la formation a connu durant ces 6 années des bouleversements (réforme de la formation, mise en place de nouveaux cadres réglementaires et financement de l'apprentissage). Pour autant, la Chambre a maintenu le cap qu'elle s'était fixée. L'équipe projet *Développement de la Formation*, animée par le Président Bailly, a mené un travail de fond en faveur du développement de la formation supérieure et de la formation pour les dirigeants et salariés d'entreprises, et la promotion de l'apprentissage. L'implication des élus s'est portée tant vers les entreprises que vers les jeunes afin de développer l'emploi et la qualification, points essentiels pour le développement des entreprises et l'économie du département.

La Chambre a également mobilisé tout au long du mandat son Fonds d'intervention en faveur de la formation et de l'enseignement. Créée en 2003 avec le Conseil départemental de l'Ain, cette initiative unique en France a permis la structuration dans le département de pôles de compétences sectorielles en mettant en adéquation les formations proposées par les établissements d'enseignement de l'Ain avec les besoins des entreprises. La Chambre a continué d'orienter son action vers les filières en tension et à pénurie de main d'œuvre comme l'agroalimentaire, le bois, le BTP, le génie industriel et mécanique, le froid industriel-génie énergétique, les métiers de bouche et restauration, ... En cinq ans, ce fonds a financé 42 projets pour un montant total de 703 648 €. ●

Enseignement supérieur



Des forces vives en devenir pour les entreprises de l'Ain

Le cursus de l'EGC comprend des stages en entreprises. Ainsi les étudiants peuvent confronter leur apprentissage aux besoins des entreprises. 27 entreprises du département ont accueilli en stage des 1^{res} années. Grâce aux programmes d'aides à la mobilité internationale de la région Rhône-Alpes avec Explo'RA Sup et de l'Union européenne avec Erasmus Plus, les 2^{es} années ont réalisé des stages de 3 mois dans un pays non francophone. Quant aux 3^{es} années, 21 entreprises de l'Ain les ont accueillis pour terminer leur mission de fin d'études. Les étudiants ont soutenu leur mémoire de stage en septembre devant un jury composé de 9 dirigeants et cadres d'entreprises du territoire pour l'attribution du Bachelor EGC. L'obtention de ce diplôme doit être une garantie de professionnalisme pour les dirigeants qui recrutent les jeunes diplômés de l'EGC de l'Ain. ●

Ouverture d'une antenne de l'ECAM Lyon à Ambérieu-en-Bugey

Soutenu par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, l'ECAM Lyon a ouvert avec l'appui de la Chambre une deuxième antenne pour le programme passerelle aux cycles d'ingénieurs. Depuis septembre, l'année renforcée ECAM 3R est dispensée à Ambérieu-en-Bugey et accueille 10 étudiants. ●



1^{re} promotion de l'antenne ECAM 3R à Ambérieu-en-Bugey

Promotion Verne : 2^e promotion de l'EGC

24 étudiants se sont vu remettre leur diplôme en présence de leur parrain, Philippe Verne, chef d'entreprise élu de la CCI et dirigeant des établissements Brevet. Témoignage d'une insertion professionnelle réussie, à peine sur le marché du travail, 6 de ces jeunes diplômés ont commencé leur carrière dans l'Ain et 2 se sont lancés dans la création de leur propre entreprise ! Les 12 autres ont choisi de poursuivre leurs études supérieures en intégrant divers Masters en Marketing, Communication, International Business et Finances. Parmi eux, 8 étudiants

ont opté pour la voie de l'alternance dont la moitié avec des entreprises du département. A noter également que pour la première fois, le diplôme a été remis à la suite d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour mémoire, la première promotion - dont le parrain est le Président de la Chambre Jean-Marc Bailly - est sortie en 2014 avec 87% de réussite. 77% des diplômés ont été embauchés, les 23% restants poursuivent leurs études. Preuve que la formation dispensée répond à un besoin des entreprises. ●



Remise de diplômes à la promotion Verne de l'EGC

Se former à post-Bac dans l'Ain

La Chambre s'est employée, en lien avec le Comité de pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche, à développer l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire. Véritable « cheval de bataille » des élus, plusieurs formations d'ingénieurs et cycles préparatoires à des filières sectorielles se sont ouverts durant le mandat, avec l'École Catholique des Arts et Métiers (ECAM Lyon) afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises tout en donnant la possibilité aux jeunes de poursuivre leurs études dans l'Ain :

- Année de renforcement ECAM 3R à Bourg-en-Bresse en 2012 puis Ambérieu-en-Bugey en 2015
- Ingénieur bois en 2013 avec la Maison Familiale Rurale (MFR) de Cormaranche-en-Bugey
- Ingénieur génie industriel et mécanique en 2014 avec l'Institut des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie (ITII Lyon) et en lien avec l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)

Ce mandat est marqué par la création, en 2011, de l'École de Gestion et de Commerce (EGC) de l'Ain Bourg-en-Bresse. Fort de son succès, après 5 ans d'existence, l'EGC de l'Ain Bourg-en-Bresse a reçu son habilitation à recruter des étudiants boursiers à compter de la rentrée 2016. Avec un niveau Bac+3, la Chambre a doté le département d'un cursus d'études professionnalisant et adapté aux réalités de l'entreprise, dans les métiers du commerce, du marketing et de la gestion.

La Chambre s'est appliquée à faire connaître ces différents cursus notamment lors de manifestations à destination des jeunes comme Ain'formations métiers (2011-2016) ou durant les deux années du forum Campus 01 (2013-2014). Devenu un acteur pour le développement de l'enseignement supérieur dans l'Ain, la Chambre a pris part, en 2013, à l'évolution du CEUBA en Groupement d'Intérêt Public et est devenu membre partenaire de l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Campus de Bourg-en-Bresse. ●

Rapport d'activité 2015

Formation continue

L'offre de formation s'étoffe

En 2015, le socle de l'offre de formation est toujours constitué autour de la bureautique/informatique, des langues étrangères et des ressources humaines et a été complété par le développement commercial et le management, en cohérence avec l'offre proposée par les Chambres de Haute-Savoie et du Beaujolais. Les réalisations en formation continue durant l'année ont attesté de la capacité de la Chambre à satisfaire les besoins des entreprises tout en s'attachant à leur apporter la réponse la plus adaptée : 212 participants issus de 97 entreprises ont ainsi été formés. Les formations ont été dispensées dans les locaux de CCI Formation ou au sein même des entreprises. La commercialisation de l'offre s'est poursuivie tout au long de l'année, accompagnée par différentes actions de communication, notamment la présentation des formations et leur programmation sur le site internet et via le fil d'actualités. La Chambre a continué de se positionner sur les appels d'offre régionaux dans le cadre des réponses de la CCI Rhône-Alpes notamment pour le compte d'AGEFOS-PME et a travaillé avec les Chambres de Haute-Savoie et du Beaujolais pour harmoniser l'offre de formation à compter de janvier 2016. ●



Financement de la formation

2 009 entreprises ont versé leur taxe d'apprentissage à la Chambre en 2015 représentant un montant collecté de 3 624 584€, dont 1 204 011€ attribués directement à 686 établissements de formation (99 dans l'Ain). 987 dossiers ont été déclarés via Facilitax.



Bilan 2011-2016

Enrichir la qualification des salariés

Par le biais de son École des Managers (EDM), l'équipe du Président Bailly a sensibilisé les cédants à la transmission et à la formation des repreneurs au métier de dirigeant. Ce programme de formation continue par alternance combine acquisition des connaissances, diagnostic de l'entreprise et plan d'action. A l'issue de la 5^e promotion, et dans la dynamique de coopération élargie avec la Haute-Savoie sur l'offre de formation continue, la CCI de l'Ain a signé une convention de collaboration avec l'EDM 74 pour la rentrée 2016.

Après une phase d'étude de faisabilité et de diagnostic terrain, la Chambre a lancé une offre de formation continue en 2014 et intervient depuis 2016 sur différentes thématiques en coopération avec les CCI Haute-Savoie et Beaujolais : bureautique/informatique, langues étrangères, développement commercial, export, gestion/finance, management, ressources humaines... Depuis sa mise en place, 153 entreprises ont fait appel à la Chambre. Toujours à l'écoute des entreprises, les conseillers de la Chambre rencontrent régulièrement les dirigeants pour prendre en compte leurs besoins actuels et anticiper leurs besoins futurs. ●

Apprentissage

Ain'formations métiers

Les 5, 6 et 7 mars s'est déroulée la 14^e édition d'Ain'formations métiers dont le forum a rencontré un vrai succès auprès des collégiens, des professeurs principaux et des parents d'élèves. 12 filières étaient représentées : agriculture et vivant, agroalimentaire, automobile, bois, BTP, hôtellerie-restauration, métallurgie-mécanique, métiers du froid et de la climatisation, plasturgie, transport-logistique, santé-social et sport.

Comme l'an dernier, les établissements de formation, jeunes en formation et professionnels, se sont fortement mobilisés pour faire découvrir les filières et les métiers porteurs d'emplois dans l'Ain. Au paravant, 8 tables rondes se sont

tenues dans 8 collèges du département, de novembre 2014 à février 2015 pour un total de 920 participants (parents, élèves, enseignants).

Sur le forum, la mise en avant de la filière « Bois » a été l'occasion de proposer diverses animations afin de dynamiser l'intérêt du public : quizz, jeux des 5 sens, objets en bois à retrouver sur les stands des autres filières. En termes de fréquentation, environ 5 000 élèves ont pu être accueillis les jeudi et vendredi, tandis que 3 300 personnes (notamment les parents accompagnés de leurs enfants en recherche d'orientation) ont pu échanger avec les professionnels et jeunes en formation présents sur le forum. ●



Ain'formations métiers : espace de la filière bois

Nouveau programme des Ateliers RH

Le succès rencontré par l'atelier sur *Les contrats aidés* en 2014 a confirmé un besoin des entreprises de pouvoir disposer d'informations plus générales sur la gestion de leurs ressources humaines. La Chambre a souhaité proposer en 2015 d'autres thématiques, notamment en lien avec le redéploiement de la formation professionnelle continue.

Ainsi, 2 partenariats ont été mis en place avec Opcalia et l'Apec afin de proposer 2 cycles d'ateliers RH sur la réforme de la formation professionnelle et le recrutement. Une conférence en décembre s'est tenue avec l'Apec sur le nouveau métier de Conseil en évolution professionnelle, créé par la Loi du 5 mars 2014 sur la réforme de la formation. ●

Rencontrer pour promouvoir

La Chambre a animé le 10 avril, aux côtés de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, une conférence sur l'apprentissage à destination des chefs d'entreprise de la Communauté de communes Val de Saône Chalaronne lors de la 6^e édition du Printemps des Entreprises. Elle a participé le 29 avril au forum alternance organisé par la Mission Locale Bugey Plaine de l'Ain.

Depuis 3 ans, la Chambre propose également aux chefs d'établissements des collèges et lycées d'intervenir dans leurs locaux afin de présenter à leurs élèves les avantages de l'apprentissage en matière d'insertion professionnelle ainsi que les filières qui recrutent dans l'Ain.

En 2015, la Chambre est intervenue dans 10 collèges soit devant 314 élèves. Ces rencontres se sont faites en complément des 137 mini-stages réalisés grâce au concours de la Chambre. ●



Une voie d'excellence

La Chambre a continué à donner toute sa place à l'apprentissage à travers différentes actions tant à destination des jeunes pour les informer sur l'organisation de l'alternance et l'offre de formation dans l'Ain qu'à destination des entreprises :

- Ateliers sur-mesure : pour les jeunes *Les Mercredis de l'apprentissage*, pour les dirigeants *Recruter un premier apprenti* et *Conclure un contrat d'apprentissage*. L'atelier *Entreprises : recrutez en alternance* a été organisé plusieurs fois en partenariat avec AGEFOS PME. Un atelier spécial *Maître d'apprentissage* a sensibilisé ces derniers à leur rôle primordial auprès des jeunes alternants.
- Dispositifs d'accompagnement : la CCI a établi des conventions de mini-stage d'une semaine pour les jeunes qui souhaitent découvrir le monde de l'entreprise durant les vacances scolaires. Depuis 2012, ce sont 281 conventions signées. Le *Point A* a délivré informations et conseils nécessaires à la mise en oeuvre et à la signature des contrats d'apprentissage.

- Des rencontres avec les entreprises : en s'appuyant sur son développeur de l'apprentissage, la Chambre est allée à la rencontre des entreprises qui n'avaient jamais eu recours à l'apprentissage ou qui avaient cessé de recruter des apprentis. Durant le mandat, 1 684 entreprises ont été visitées. Au total ce sont plus de 5 434 contrats d'apprentissage qui ont été enregistrés.
- Des rencontres avec les jeunes lors de salons et forums : 1 Semaine pour 1 Emploi avec Pôle emploi, des job-dating et forums de recrutement locaux, des salons pour l'orientation, la formation et l'emploi sur les différents bassins de l'Ain. L'objectif est de valoriser l'apprentissage comme une filière d'excellence pouvant permettre d'acquérir une qualification professionnelle reconnue, tout en facilitant un premier pas dans la vie active. ●

Rapport d'activité 2015

Un tissu commercial diversifié (...) et équilibré (...), c'est un gage de villes et de villages vivants.



3 questions à Pascal Perraut

Quelle est la réalisation de votre mandature qui vous tient le plus à cœur et pourquoi ?

Pour ce mandat, j'aurais pu parler de la mise en place d'Alerte Commerces ou de l'opération A deux pas, le commerce de proximité mais le principal reste pour moi l'intensification du dialogue entre les commerces via leurs unions commerciales (UC), les collectivités locales et la Chambre.

A quels besoins, quels objectifs répondait-elle ?

Le commerce a « pignon sur rue » : il dépend autant de l'espace public qu'il l'anime. C'est la voie publique qui mène aux commerces avec des problèmes d'accessibilité, de stationnement, d'esthétique et de mobilier urbain, de signalétique...

En contrepartie le commerce est un facteur majeur d'attractivité, pour les habitants, les emplois, le cadre de vie et la sécurité aussi.

Le département de l'Ain bénéficie de 110 pôles commerciaux de toutes tailles et harmonieusement répartis sur tout le territoire. En entretenant le dialogue commerce-collectivités, nous avons œuvré à préserver cette diversité et cet équilibre car un tissu commercial diversifié et équilibré, c'est un gage de villes et de villages vivants, quelles que soient leurs tailles.

Avec quels résultats, quelles suites possibles ?

Grâce aux données de son Observatoire du commerce, lancé en 1988, la Chambre a développé avec son programme d'appui aux unions commerciales des actions

de plus en plus fortes pour favoriser le dialogue entre le commerce et les collectivités locales.

C'est le Challenge – dont nous fêtons le 20^e anniversaire en 2016 – qui valorise les actions collectives des commerçants auxquelles nous avons décidé d'ajouter le Trophée André Guillermier qui met en avant les partenariats avec les UC et les collectivités. A cette occasion un Prix spécial A deux pas est aussi décerné pour poursuivre la promotion du commerce de ville et village menée avec l'opération régionale du même nom. Ce rendez-vous valorise les actions collectives des commerçants. Ce lien est aussi visible à travers les 35 analyses des pôles commerciaux de l'Ain, présentées aux commerçants et aux collectivités.

Ce sont les études villes et études signalétiques que la Chambre a mises au point pour poser le diagnostic partagé de la « commercialité » des villes et villages volontaires, proposer des actions d'amélioration et, là où c'est possible, trouver des aides financières pour soutenir les actions prévues par les collectivités et les UC. La Chambre a réalisé 23 études villes et signalétiques et monté 8 dossiers de subventions collectives auprès de l'État et du Conseil départemental, permettant notamment la réalisation d'investissements urbains ou la mise en place de postes d'animation et de management du commerce. Ce sont encore ces éléments qui contribuent à l'élaboration et aux avis que transmet la Chambre aux collectivités sur les documents d'urbanisme concernant le commerce. ●

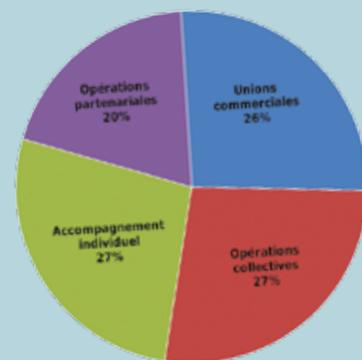
Bilan 2011-2016

Repères et outils nécessaires au dynamisme économique.

À la rencontre des forces vives

Pour répondre aux besoins des commerces et des services aux particuliers de l'Ain, les 39 commerçants et prestataires de services élus qui constituent le Groupe Projet Commerce se sont donnés cinq objectifs : soutenir, informer, sensibiliser, former et promouvoir. Animé par Pascal Perraut avec l'appui de Jean-Pierre Bugaud, Philippe Bénédict, Michèle Damelet, Jacques Drhouin et Guillaume Echavidre, le Groupe Projet Commerce a

travaillé à la mise en place et au suivi des actions en mettant à disposition un véritable réseau de compétences, des prestations et des formations pour apporter repères et outils nécessaires au dynamisme commercial. Grâce à plus de 20 000 rencontres et près de 5000 rendez-vous effectués durant le mandat, les commerçants élus de la Chambre ont acquis une connaissance fine du terrain au profit des entreprises du département. ●



Typologie des rencontres durant le mandat

Unions commerciales

Rencontres régionales des UC

Les 1^{res} rencontres régionales des Unions commerciales se sont tenues le 19 octobre avec 200 participants des UC et collectivités de Rhône-Alpes et 33 intervenants, dont le Président Mauduy et Philippe Neymarc, Directeur du Service Économie de proximité et Tourisme de la Direction Auvergne Rhône-Alpes. L'Ain était représenté par 20 participants. Parmi eux Michèle Damelet (Belley) et Frédéric Bortot (Oyonnax). Ces rencontres se sont organisées sur 3 grands thèmes : *S'organiser pour réussir, Communiquer et choisir les bons outils* enfin *Les unions commerciales, acteurs de la dynamique des territoires*. ●



Retour sur la belle histoire du commerce : Challenge 2015

La Soirée Commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain s'est tenue le 18 mai 2015 devant plus de 200 personnes. A l'issue d'une table ronde sur les synergies entre CCI, unions commerciales (UC) et collectivités pour dynamiser le commerce de proximité dans l'Ain, 12 actions d'UC ont été récompensées. 21 UC avaient candidaté au Challenge 2015 selon 3 catégories en fonction du nombre de la population. Les critères des prix reposaient sur le niveau et l'évolution des adhésions, l'animation et la communication ainsi que les partenariats et les projets. L'UCA de Chalamont, l'UCAP (Pont-de-Vaux) et l'UCAB (Belley) sont arrivées première de leur catégorie. Le Prix spécial *A deux pas* a été décerné à Dynamique des Artisans Commerçants de Culoz. Le *Trophée André Guillermier* a été remis à l'UC Centre Commerces Bourg. ●



Les lauréats du Challenge des unions commerciales

Remise de la médaille du commerce à Jacques Pochon par Pascal Perraut



Médaille du Commerce

Cette année 5 personnes ont été honorées : Evelyne et Christian Abderrhaman bijoutiers de Pont-de-Vaux, *Le Diamant* ; Maria Mermet, maroquinière à *La Calèche*, et Maryse Paita, commerçante de la boutique de lingerie *La Rêverie*, toutes deux d'Oyonnax ; ainsi qu'au pharmacien de Trévoux Jacques Pochon. La Médaille du Commerce a été créée par la CCI de l'Ain sur proposition de la commission *Commerce et services aux particuliers*, présidée alors par André Guillermier. Elle est destinée aux commerçants de tout le département qui ont œuvré longtemps pour l'action collective. ●



Professionnalisation des UC

Les 62 unions commerciales (UC) sont des partenaires aussi fidèles qu'incontournables de la Chambre pour relayer au quotidien les informations auprès de leurs adhérents. Grâce à leur dynamisme, elles sont le pilier du commerce de proximité et le socle de l'action commerce de la CCI qui les accompagne dans leur développement et dans leur dialogue avec les collectivités. C'est en favorisant le « trio gagnant CCI - UC - collectivités » que la Chambre a pu accroître ses actions à destination des commerçants et des prestataires de services. *Amblamex* est un exemple de ce travail collectif. Cette fédération des 3 UC de la Plaine de l'Ain, soutenue par la CCI et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, a fait la promotion du commerce local avec un site de vente en ligne *Mon Panier Futé* et des chèques cadeaux. Tout au

long du mandat, les élus ont régulièrement réuni les bureaux des UC afin de favoriser les échanges entre les responsables locaux et ont participé à la plupart des assemblées générales ainsi qu'aux réunions de travail sur le terrain. Depuis 2014, la Plateforme internet « spéciale UC » a permis la démultiplication des échanges entre d'une part la Chambre et les unions commerciales et d'autre part entre les associations elles-mêmes. Cet outil, créé par la CCI pour les UC, contribue en permanence à la diffusion d'informations juridiques et événementielles ainsi qu'au partage d'expériences et des différents programmes d'accompagnement de la Chambre. Réservée aux membres des bureaux d'UC et aux élus du Groupe Projet Commerce, elle compte déjà plus de 160 utilisateurs réguliers. ●



Rapport d'activité 2015

Développement du commerce



Amblamex



La fédération des UC d'Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu et Meximieux, avec l'aide de la CCI de l'Ain, a profité de 2015 pour enrichir son site www.monpanierfuté.fr avec 2 500 produits locaux. Parallèlement, Amblamex a professionnalisé la gestion et l'organisation concernant ses chèques-cadeaux en mettant en place un chèque infalsifiable et paramétrable. 45 entreprises ont déjà souscrit à l'offre. ●

À deux pas

Pour la 9^e année, l'opération *A deux pas* a été reconduite du 7 au 17 octobre 2015. 750 kits ont été acquis par 42 UC et 134 en individuel. Au total 90 communes ont participé. *A deux pas* est une manifestation clé en main proposée aux UC et commerçants du département pour faire vivre les liens dans les villes et villages. Elle est pensée pour promouvoir le commerce de proximité dans une période plus calme, entre rentrée scolaire et fêtes de fin d'année. Durant dix jours, les commerçants participants ont disposé de supports de communication et d'animation pour décorer leur point de vente aux couleurs de l'évènement. La soirée de clôture a été l'occasion de remettre les lots tels que des pass musées départementaux, des abonnements annuels au Parc

des Oiseaux, des bons repas en partenariat avec le Club des cuisiniers de l'Ain et des poussettes de marché. La Chambre a pu encore une fois compter sur le soutien de nombreux partenaires comme le Département, le Club des cuisiniers de l'Ain, le Parc des Oiseaux, les syndicats professionnels et FC Radio. Dans le cadre de l'espace de polarisation, la CCI de l'Ain s'est associée avec celle de Haute-Savoie pour officialiser la première journée de l'opération. Pascal Perraut est allé à la rencontre des UC de Meximieux, Jujurieux et Oyonnax. Châtillon-en-Michaille a été le point de rencontre avec ses collègues de Haute-Savoie, les présidents des deux CCI, les partenaires locaux et les médias. ●



Rencontre des élus de l'Ain et de Haute-Savoie à Châtillon-en-Michaille lors du lancement de l'opération « A deux pas »



Une vitrine de Saint-Etienne-du-Bois aux couleurs d'"A deux pas"

Bilan 2011-2016

Maintenir un développement équilibré du commerce.

Soutenir les commerçants

De par ses missions, la Chambre s'est fortement impliquée dans les actions destinées à maintenir le développement équilibré du commerce (création, extension, transfert) sur le territoire au regard des besoins des consommateurs et dans le respect de la bonne répartition entre pôles commerciaux, formes de distribution, centres-villes et périphéries. C'est un enjeu d'autant plus majeur que le tissu commercial de l'Ain est dense et géographiquement bien réparti. En lien avec les acteurs locaux, la Chambre a mis ses outils d'analyse de l'activité commerciale et sa

connaissance du terrain au service du commerce dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire et de l'urbanisme, particulièrement lors de l'élaboration des schémas de cohérence territoriale (SCOT). En partenariat avec les UC et les collectivités et avec le soutien de l'État, elle a également créé des postes de managers et d'animateurs sur les pôles commerciaux majeurs de l'Ain : Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Ambérieu Plaine de l'Ain, Belley. Leur rôle est de faire émerger de nouvelles actions concertées en faveur des commerces. ●

Sensibilisation et formation

E-commerce

Les réflexions intégrant les stratégies numériques se sont petit à petit imposées et ont conduit les conseillers de la Chambre à proposer un Atelier Info Commerce intitulé *E-commerce : réglementation & perspectives*. Le premier a été organisé à Prévessin-Moëns en janvier devant une dizaine de commerçants.

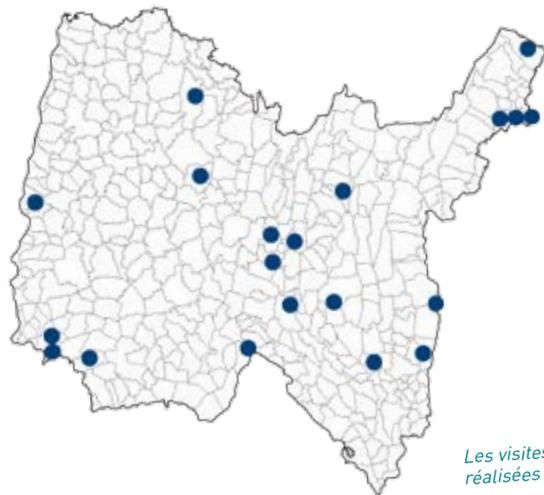
L'offre a été ensuite enrichie pour que commencent dès 2016 les programmes d'informations *Les lundis du numérique* et *Atouts Numériques*, financé par la Région et l'Union européenne. Le premier est un panorama des outils numériques et leurs usages utiles avec à chaque 1^{er} lundi des mois pairs une thématique différente. Le second propose d'aller plus loin grâce à un accompagnement pratique pour la mise en place d'un projet autour du digital. ●



Tweet à l'occasion de la 1^{re} session des lundis du numérique

Sécurité

En plus des documents d'information, la Chambre a continué les *Visites-conseils sécurité* de manière régulière. 16 visites ont eu lieu en 2015 rassemblant 70 participants. De nouvelles sont programmées en 2016. ●



Les visites conseils-sécurité réalisées en 2015



Accessibilité

L'accessibilité handicapés a été d'actualité puisque l'échéance pour déposer un dossier *Agenda d'accessibilité programmée* courait jusqu'au 27 septembre 2015. 452 commerces et services ont été accompagnés physiquement, collectivement et individuellement pour monter un dossier de programmation pluriannuelle précisant la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité du commerce, du cabinet ou de l'établissement. La Chambre a été encore sollicitée au-delà de cette date butoir. ●



Sensibiliser et former les commerçants

Le programme de sensibilisation et de perfectionnement a été une action essentielle du Groupe Projet Commerce. Les élus ont souhaité proposer des modules courts basés sur un apport de professionnalisation collective ou individuelle au plus près du terrain. C'est pourquoi chaque séquence a été déclinée plusieurs fois sur l'ensemble du territoire de l'Ain. Les thématiques proposées ont été en permanente évolution, en prise directe avec les besoins recensés sur le terrain. Néanmoins, certains sujets ont été récurrents comme l'accessibilité en raison des échéances législatives avec l'intervention des services de l'État, lors de soirées et d'ateliers dédiés – une quarantaine pour 700 participants – et lors de diagnostics avec les conseillers de la Chambre ; le numérique (présence

et réseaux sociaux) qui correspondait à une demande croissante ; ou encore la sécurité des commerces et des services. Sur ce dernier point, la Chambre a agi avec le Groupement de Gendarmerie de l'Ain et la Police Nationale. Les actions ont été déclinées sous différentes formes durant le mandat : des soirées d'infos Commerce, sessions d'information collectives courtes et gratuites animées par les forces de l'ordre, des *Visites-conseils sécurité* dans les commerces et la mise en place d'un dispositif *Alerte SMS* qui prévient en temps réel les commerçants volontaires d'un problème de sécurité jugé important. Depuis la convention signée avec la Préfecture en mai 2011, plus de 160 alertes ont été diffusées à plus de 735 inscrits au dispositif pris en charge par la CCI. ●

Rapport d'activité 2015

Soutien aux entreprises touristiques

Ateliers

La Chambre a prolongé son programme d'actions collectives et individuelles dédiée pour informer, conseiller et accompagner les professionnels du tourisme dans leurs démarches. C'est notamment le cas avec les ateliers professionnels sur les thématiques du *Fait maison*.

Les conseillers de la Chambre sont allés à la rencontre des restaurateurs pour les sensibiliser aux modifications apportées à la réglementation de 2014.

Afin de continuer les actions partagées avec les CCI des deux Savoie instaurées dans l'espace de polarisation, la CCI de l'Ain s'est également faite le relais, auprès des campings de l'Ain, des Rencontres de l'hôtellerie de plein air à Chambéry le 10 mai 2016. ●



Aides à l'hôtellerie

En 2015, 9 hôtels ont été aidés pour 264 647€ de subvention. Ce dispositif permet depuis plus de 30 ans de soutenir l'investissement et la mise aux normes de l'hôtellerie indépendante et familiale dans l'Ain. ●



Aintourisme 

Bilan 2011-2016

Impulser des dynamiques

La Chambre a initié des actions individuelles ou collectives spécifiques pour soutenir les entreprises touristiques. Elle s'est associée à Aintourisme, la Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Ain (FDOTSI) ou encore le Département pour obtenir des aides départementales à l'hôtellerie. Depuis le début du mandat 39 dossiers d'aides à l'hôtellerie ont été instruits par la Chambre, pour un montant de 1,27 Millions d'euros. La Chambre a également accompagné les restaurateurs pour l'obtention du titre de Maître Restaurateur, gage de qualité et signe de reconnaissance, qui fait bé-

néficier ses titulaires d'un crédit d'impôt dans le cadre d'une modernisation de l'établissement. Aujourd'hui, l'Ain compte près d'une cinquantaine de Maîtres Restaurateurs. Toujours dans l'optique d'impulser des dynamiques, la CCI a participé aux Rencontres de l'hôtellerie de plein air en mai 2016 avec les CCI de Savoie et de Haute-Savoie.

Pour assurer la cohérence du développement de l'économie grâce au tourisme, la CCI a participé à la définition du nouveau Schéma de Développement Touristique de l'Ain pour 2013-2017. ●

Observatoire du commerce

Études signalétiques

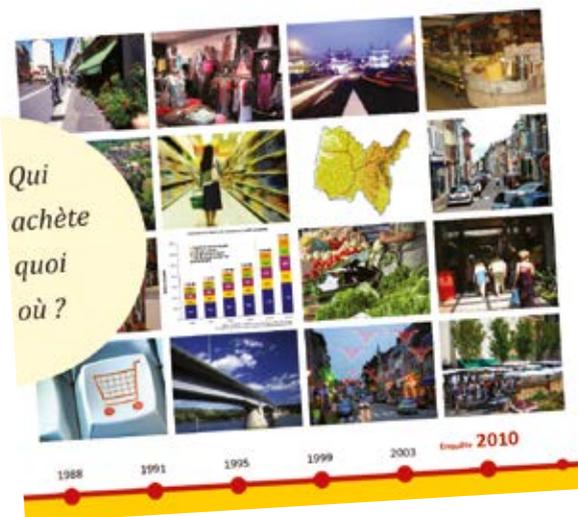
Mêlant aménagement du territoire et veille du paysage commercial, la Chambre a entretenu un dialogue permanent avec les collectivités. Pour cela, elle s'est appuyée sur des *études villes* pour donner une vision économique approfondie des communes qui en font la demande. Sous forme d'un diagnostic économique, ce document indique le dynamisme commercial avec le comportement d'achat des ménages, une cartographie géolocalisée des lieux d'achats et un audit avec préconisations pour la signalétique. En 2015, 8 *études ville* ont été lancées ou étaient en réalisation pour les communes de Montluel, Montrevel-en-Bresse, Chalamont, Pont-de-Vaux, Balan, Béligneux, Villars-les-Dombes et Culoz. La ville de Gex a aussi associé la Chambre à ses réflexions sur les opportunités de développement commercial début 2016. ●



L'enquête sur le comportement d'achat des ménages : qui achète, quoi, où ?

En 2015, l'Observatoire du commerce a rédigé le cahier des charges pour la mise à jour de ses données sur le comportement d'achat des ménages de l'Ain. Une 7^e enquête va être lancée en 2016. Elle vise à actualiser les informations récoltées depuis 1988 dans l'Ain. Elle explique comment les ménages du département répartissent leurs dépenses en produits alimentaires et non alimentaires de consommation courante entre les différents lieux d'achat et les différentes formes de distribution.

Toutefois, cette nouvelle consultation s'inscrit dans le cadre de la mutualisation régionale comme le prévoit le schéma sectoriel : une vision régionale avec les particularités de chaque territoire. 25 000 questionnaires – dont 1 750 dans l'Ain – vont être réalisés par vagues successives sur 4 ans, répartis sur 750 secteurs d'enquête Auvergne-Rhône-Alpes.



3 catégories de questions :

- Typologie des ménages enquêtés
- Lieux et type d'achats alimentaires
- Lieux et type d'achats non alimentaires

5 formes de distribution prises en compte :

- Commerces de moins de 300 m² de surface de vente
- Commerces de plus de 300 m² de surface de vente
- Commerces non sédentaires
- Vente à distance en prenant en compte les drives
- Autres formes de distribution (particulier, grossiste, vente en réunion ou par des associations...)

Pour la 6^e enquête, lancée en 2009, 1 750 questionnaires avaient été exploités. Les résultats ont été présentés dans tout le département. Les résultats sont consultables sur le site internet de la Chambre : www.ain.cci.fr/developper-son-commerce. ●

Connaître le territoire commercial

L'Observatoire du commerce de la CCI regroupe une base de données essentielle pour les repreneurs, porteurs de projets commerciaux et commerçants souhaitant développer ou repositionner leur activité. De par sa veille au plus près de la réalité du terrain et sa contribution au Schéma de développement économique durable, l'Observatoire a servi au dialogue entre le commerce et les collectivités locales. Il repose sur deux piliers qui permettent une vision pointue du paysage commercial de l'Ain :

- Les résultats des 6 enquêtes sur le comportement d'achat des ménages depuis 1988
- La veille des projets commerciaux du département suivi avec les services de l'État et les collectivités.

Afin de compléter l'offre d'accompagnement des futurs commerçants et des commerçants qui souhaitaient repenser leur évolution, la Chambre a développé des outils accessibles gratuitement depuis son site internet. 32 *fiches marchés* présentent en 4 pages des informations par secteurs,

34 *fiches pôles commerciaux* et 3 documents thématiques (20 ans de l'évolution de l'activité commerciale dans l'Ain, la vente à distance et le e-commerce dans l'Ain, l'analyse des marchés forains hebdomadaires de l'Ain). Parallèlement depuis 2013, une centaine de *fiches marchés individuelles* ont été réalisées sur demande afin d'appuyer des projets définis. Globalement, l'ensemble des documents relatifs à l'observatoire du commerce publiés sur le site de la Chambre ont généré plus de 50 000 téléchargements.

La Chambre a travaillé au développement de l'enquête de conjoncture régionale commerce de détail en élargissant le panel départemental et sa diffusion auprès des collectivités. Tous les éléments recueillis et mis à jour régulièrement ont concouru à la fois à la réalisation de 14 *études villes* et *signalétiques* à la demande des UC et des communes mais également dans le cadre de la mise en place de Documents d'Aménagement Commercial lors de l'élaboration des SCOT. ●

Rapport d'activité 2015

Une multiplicité des contacts avec les entreprises et les partenaires, avec des relations qui s'inscrivent dans la confiance et la durée.



3 questions à Louis Gireau

Quelle est la réalisation de votre mandature qui vous tient le plus à cœur et pourquoi ?

Je pourrais vous citer notre appartenance à Entreprise Europe Network - réseau des entreprises européennes dans 63 pays, le projet européen STEEEP sur l'énergie, la création du Pôle d'Excellence AFT, les Ateliers Techniques Commerciaux qui ont eu un franc succès, le dixième anniversaire du Forum Innovation à Ekinox... et bien d'autres. Mais au final, ce que je retiens du mandat, c'est ce « foisonnement » du terrain, cette multiplicité des contacts avec les entreprises et les partenaires, avec des relations qui s'inscrivent dans la confiance et la durée. C'est le résultat de cette stratégie qui est impressionnant.

A quels besoins, quels objectifs répondait-elle ?

Le Groupe Projet Industrie (GPI) a développé un programme pour accompagner les entreprises dans des domaines stratégiques : l'innovation, l'environnement, la détection des opportunités commerciales en France et à l'export. Nos interventions sont axées autour de la proximité, de l'expertise et de la transversalité pour apporter des réponses aux besoins détectés, et pas seulement aux demandes exprimées. Il s'agit de faciliter la vie des entreprises au quotidien, de leur faire gagner du temps pour améliorer leur compétitivité. Au fur et à mesure, des briques d'actions se sont ajoutées grâce à notre montée en compétence, bonifiée par l'expérience. La Chambre est à présent en mesure d'accompagner l'entreprise à tous les stades de son développement, en cohérence avec ses besoins réels et son niveau de maturité sur les différents sujets. C'est pourquoi, au début du mandat, nous avons construit le Parcours d'Accompagnement de l'Entre-

prise. Le PAE® constitue la trame de fond de l'accompagnement des entreprises industrielles. Son originalité repose sur un suivi global du développement de l'entreprise quel que soit le point d'entrée correspondant aux besoins détectés.

Avec quels résultats, quelles suites possibles ?

Au global sur le mandat, le GPI a répondu à 36 700 besoins de 2 600 entreprises industrielles. Puisqu'il est nécessaire d'aller au devant des entreprises, les équipes ont assuré 6 800 rendez-vous en entreprise et 2 300 vers les porteurs de projets, collectivités locales ou partenaires.

Les 680 ateliers, sessions de formations-actions et conférences-débats, ont été adaptés à l'évolution des besoins. Ces actions collectives décentralisées sur différentes communes de l'Ain ont séduit 8660 participants. Enfin, les équipes ont obtenu 6460000€ d'aides financières pour les entreprises de l'Ain, via l'instruction par la Chambre de 333 dossiers. Durant ce mandat, nous avons fêté le 20^e anniversaire de l'engagement de la CCI sur l'environnement, et les 25 ans d'accompagnement des entreprises sur l'innovation. Cela représente 12 000 rendez-vous sur le terrain sur ces deux sujets.

Alors, pour l'avenir, la CCI continuera de déployer auprès de l'entreprise, selon son rythme et ses moyens, ce qui fait son « ADN » : des conseils indépendants, un suivi à long terme de son parcours, en veillant uniquement à ce qui lui est le plus favorable et en nous adaptant à la nouvelle donne du numérique. Je sais que mes successeurs chefs d'entreprise auront à cœur de conduire de nouvelles actions adaptées au futur contexte, mais toujours en complémentarité avec les partenaires et pour les territoires. ●

Bilan 2011-2016

Privilégier le contact individuel en décelant des besoins collectifs

Répondre aux 36 700 besoins de 2 600 entreprises industrielles

La volonté du GPI a toujours été de faire venir à proximité des entreprises de l'Ain les experts dont elles ont besoin et auxquels elles ont droit, au même titre que dans les grandes métropoles. Aujourd'hui les partenariats de la Chambre s'adaptent au mode de fonctionnement des partenaires, en respectant un objectif commun : apporter compétences et lisibilité sur les dispositifs d'appui et le "qui fait quoi?". Ainsi, durant le mandat, la CCI a joué son rôle d'ensemblier en réalisant 3 420 mises en relation entre entreprises et experts. Pour répondre à leurs besoins, elle s'appuie sur un réseau de partenaires de 480 structures, en veillant à la complémentarité des compétences. ¼ des contacts se font avec les services de l'Etat et les collectivités. 22% sont liés aux structures implantées à l'international. En effet, l'accompagnement à l'international est foisonnant, dense et nécessairement connecté à des relais dans les pays. Les liens avec les Pôles et Clusters ou regroupements d'entreprises se sont intensifiés lors du mandat, tout comme ceux avec Bpifrance, l'INPI et les centres de ressources et de R&D de Rhône-Alpes. ●

CCI AIN UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES ADAPTE A CHAQUE SITUATION PAE®



Innovation



Signature de la convention

« Soutien à l'innovation » avec la CC Bugey Sud

Le 1^{er} juillet 2015, la CCI de l'Ain et la Communauté de communes Bugey Sud ont signé une convention de partenariat de soutien à l'innovation pour l'émergence de projets dormants dans les PME du territoire en lien avec des centres ressources de proximité. ●

En pratique

En 2015, la CCI a répondu à 513 besoins d'entreprises en matière d'innovation. En parallèle de la poursuite des Ateliers Pratiques de l'Innovation, la Chambre a conduit 2 nouveaux ateliers à Oyonnax et Trévoux sur les « objets connectés ».

Sur le volet du financement, la CCI a organisé 4 réunions spécifiques pour 57 entreprises. Elle

a également finalisé les dossiers de la convention de revitalisation Arcelor Mittal, dont l'ingénierie lui avait été confiée par la Préfecture. Au final 19 dossiers d'entreprises ont été soutenus pour 87 emplois créés et 34 sauvegardés, pour un montant global de 1 350 000€.

Par la densité de l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'innovation, la CCI a

d'ailleurs contribué à attirer l'attention de Bpifrance sur notre département aboutissant à l'ouverture de son antenne Ain/Val de Saône, à Bourg-en-Bresse, en 2016. 61% des dossiers d'aides financières innovation instruits par la CCI durant le mandat, relevaient d'ailleurs de dispositifs de Bpifrance. ●



Conférence de presse de Bpifrance le 4 mai



Remise de prix à l'entreprise Int'Air Medical par le Président Bailly en présence de Guy Billouet, président de la Communauté de communes du Pays de Bâgé

Partenaire de la Remise des Talents INPI

En décembre 2015, la CCI était partenaire de la Remise des Talents INPI, organisée dans l'entreprise MATIT à Feillens. Sur les 14 labellisées, 5 entreprises ont leur activité dans l'Ain démontrant la prise en compte de la question de la propriété industrielle dans le département. Ce résultat fait écho aux permanences organisées depuis 2008 par la CCI entre les entreprises et porteurs de projets avec des experts de l'INPI. Durant le mandat, 300 conseils spécialisés ont déjà été délivrés à l'occasion de 115 permanences. ●

De l'émergence de l'idée jusqu'à la commercialisation

La Chambre accompagne depuis plus de 25 ans les dirigeants via des actions et des outils qui facilitent le processus d'innovation. En 6 ans, la CCI a accompagné 157 projets de développement et conseillé 1 300 entreprises de l'Ain au travers de 2 850 rendez-vous et 2 350 participants. 142 dossiers d'aides financières ont été instruits pour 4 310 000€.

Le mandat a été marqué par l'étoffement des Ateliers Pratiques de l'Innovation autour de 6 thèmes : émergence de projets, financement, propriété intellectuelle, marketing, sécurisa-

tion des données et normes/réglementations. 43 ateliers ont été suivis par 322 dirigeants dont certains des deux Savoie et du Beaujolais, dans le cadre d'Enterprise Europe Network.

La Chambre a organisé quatre Forums *Les Rendez-vous de l'Innovation*. Depuis leur création en 2004, les 11 éditions ont rassemblé 370 entreprises de l'Ain pour 1 420 rendez-vous avec une trentaine d'experts techniques et financiers, facilitant l'émergence de 110 projets d'entreprises. La CCI aborde chaque année de nouveaux sujets. Un thème récurrent est traité avec les

forces de l'ordre sur la *Sécurisation des données et des sites*. De 2011 à 2013, le *Lean* est couvert via des journées pratiques à l'usine modèle Inexo de l'Ecarn Lyon et chez Renault Trucks pour 116 participants. Après le sujet du *Transfert de technologies* en 2011, la CCI aborde la *politique industrielle dans l'Union européenne* et les *projets collaboratifs* avec Viameca et Plastipolis. Le *crédit impôt recherche* est traité en 2013. En 2014, un focus est mis sur la *stratégie*, en 2015 sur les *objets connectés* puis en 2016 sur le *crowdfunding*. ●

Rapport d'activité 2015

Développement commercial

ATC : les outils de l'action commerciale



Atelier Technique Commercial du 10 mars

Le contexte économique a eu une influence sur la participation des entreprises aux 7 Ateliers Techniques Commerciaux de 2015. La forte mobilisation, avec près de 100 participants sur le thème de la prospection commerciale nécessitant de doubler l'atelier, en est la preuve.

Le concept de ces ateliers repose sur le principe de cycles de réunions très pratiques et de courte durée proposés sur les différents bassins économiques offrant ainsi une grande souplesse de calendrier aux entreprises. Depuis leur création en 2006, les ATC ont réuni 1 900 participants d'entreprises de toutes typologies. L'intérêt qu'ils suscitent se confirme chaque année. ●



Aérialique Frigorifique

et Thermique : structuration d'une filière

Rhône-Alpes est la première région en France dans les domaines de l'aérialique, du frigorifique et du thermique. L'Ain en est l'épicentre puisqu'il concentre 31% des emplois régionaux de la filière industrielle. Avec l'appui de la CCI et du Département de l'Ain, le Pôle d'Excellence AFT a intensifié ses travaux en 2015. Le groupe de travail des 7 membres fondateurs



Réunion plénière du quintet AFT

s'est réuni tous les deux mois avec la CCI et a proposé plusieurs opérations fédératrices pour les entreprises, notamment 3 plénières, et reconduit sa présence sur Ain'informations métiers. Forts de ces avancées, ses membres ont décidé à l'unanimité en septembre 2015 de lancer la création de la structure du Pôle d'Excellence AFT qui sera hébergé par la CCI, aboutissant à la création de l'association le 10 février 2016. ●

Bourse d'Opportunités Construction Durable

En juillet, on note le succès de la déclinaison dans le département de la Bourse d'Opportunités Construction Durable avec le Pôle innovations constructives, rassemblant 56 participants dont 28 de l'Ain. Conduite en partenariat avec la Fédération du BTP, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain et la CAPEB, cette opération a permis de mettre en lumière la diversité et la capacité d'innovation de la filière construction durable dans l'Ain. ●



Rencontres entre dirigeants lors de la Bourse d'Opportunités Construction Durable

Bilan 2011-2016

Connaître,
agir, anticiper.

Diagnostiquer la situation commerciale et marketing

En 6 ans, la Chambre a conseillé près de 800 entreprises au travers de 1 020 rendez-vous et accueilli 1 960 participants aux actions collectives. Le début du mandat a coïncidé avec le démarrage du 3^e programme des Ateliers Techniques Commerciaux complété par les thèmes : *Internet et les réseaux sociaux*, *L'orientation client via le marketing opérationnel* et *Le mailing & l'e-mailing*. Dès 2012, la CCI a conçu un pré-diagnostic commercial et marketing soulignant la grande diversité des problématiques rencontrées et facilitant la mise en place du programme *Commercial PME* du Plan PME.

18 entreprises en ont bénéficié depuis 2013. Elle a piloté dans l'Ain le programme *Système d'information PME* de 2011 et 2013 suivi par 23 entreprises. Pour soutenir les entreprises dans leur développement commercial et les encourager à valoriser leurs savoir-faire, la CCI a accompagné 43 entreprises sur 6 stands collectifs des salons MIDEST, SOLUTRANS, POLLUTEC et FIP. Enfin, la Chambre a mis le focus sur le numérique et la cybercriminalité : en 2014 avec une conférence animée par le Ministère de l'Intérieur, puis en 2015 au travers de son assemblée annuelle. ●

Environnement

Visites de sites : connaître les réussites du territoire

En 2015, les ingénieurs conseil en environnement de la CCI ont répondu à 2 056 besoins d'entreprises. La CCI a poursuivi ses visites de sites autour de la gestion des déchets et de leur recyclage pour faire connaître les équipements disponibles dans l'Ain. Après la visite de l'unité de méthanisation OVADE en 2014, ce fut au tour en 2015 des installations du syndicat mixte du Sidefage. En complément, la Chambre a valorisé les entreprises exemplaires dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie, par exemple avec la visite de Moulin Marion en décembre. ●



Centre d'Immersion Educatif et Ludique (CIEL) du Sidefage à Bellegarde-sur-Valsérine

Mise à jour du Guide des déchets des entreprises de l'Ain

La CCI a édité début 2015 la 4^e version du *Guide des déchets des entreprises de l'Ain*. Téléchargé plus de 230 fois par mois, il a pour objectif de faire connaître les savoir-faire des prestataires de l'Ain dans la collecte, le transport, le traitement et la valorisation des déchets et d'apporter des solutions concrètes dans ces domaines.

Document disponible sur le site de la Chambre : www.ain.cci.fr. ●

Les normes : vecteurs de performance des entreprises de l'Ain

Les activités quotidiennes des entreprises sont de plus en plus régies par des normes. Normes techniques ou d'organisation, ces documents de référence sont devenus incontournables car exigés par le marché ou repris dans la réglementation. Concernant l'industrie, sur les dix dernières années, la CCI a identifié et suivi 333 établissements détenteurs de certifications, qualifications, labellisation avec 88 signes de distinction différents répertoriés. Ainsi, selon l'enquête CCI, parmi les 158 établissements identifiés ISO 14001, figurent 111 industries, les premières certifications remontant aux années 2000. Depuis 2004, avec le soutien financier de l'Ademe et de la Région, la CCI a accompagné 141 PME dont 132 ont obtenu cette certification qui n'est pas réservée aux ETI puisque 42% des industries certifiées ISO 14001 ont moins de 50 salariés.

Outils pratiques de la gestion d'énergie et de l'environnement

Pour permettre aux entreprises de mieux cerner leur état des lieux environnemental, la CCI a poursuivi les pré-diagnostic environnement, énergie, éco-conception. 55 ont été réalisés en 2015 et 350 durant le mandat. En 2016, sur la base de son expérience terrain et pour aider les entreprises à s'auto-évaluer et dresser un plan d'actions, la CCI construit et diffuse des outils pratiques sur la gestion des déchets et sur la gestion de l'énergie.

A partir des préconisations des pré-diagnostic énergie, la Chambre avait créé fin 2010 les Ateliers Techniques de l'Énergie puis décliné en 2011 des Ateliers Techniques de l'Eco-conception sur le même principe. En 2015, ces deux types de rencontres ont réuni une cinquantaine de participants. 4 réunions d'informations ont également apporté des éléments sur des problématiques ciblées comme les déchets d'ameublement, l'écologie industrielle ou la gestion des déchets. ●



Atelier Technique de l'Eco-conception

Transformer une contrainte en opportunité

Cette fin de mandat est marquée par le 20^e anniversaire de l'engagement de la CCI sur l'environnement. En 6 ans, la Chambre a conseillé près de 1 300 entreprises de l'Ain au travers de 3 350 rendez-vous et accueilli plus de 3 000 participants aux 190 actions collectives. Elle a organisé des réunions d'informations réglementaires avec des experts : fin des tarifs réglementés de vente en gaz et électricité, biodiversité et ICPE, RT 2012, déchets d'éléments d'ameublement, réglementation éco-conception, REACH, Charte CO2, RSDE...

Pour accompagner les PME et faire remonter leurs besoins, la CCI formalise des partenariats avec Hélianthe, ERDF et le CETIAT ou représente les entreprises dans différentes instances : comités d'élaboration et de suivi des plans déchets, comités de rivière, Parcs Naturels, Plans Climat Énergie Territoriaux, associations... En parallèle, pour répondre aux besoins techniques sur l'énergie, la CCI a créé fin 2010 les Ateliers Techniques de l'Énergie traitant de la *Gestion de l'énergie*, *Le chauffage et le conditionnement d'air*, *La production de froid*, *L'éclairage* et *L'air comprimé*. La CCI est aus-

si montée en compétence dans le domaine du management de l'énergie avec les programmes Optim'Énergie, ISO 50001 et le programme européen STEEEP. Au global, en 6 ans, la maîtrise de l'énergie a fait l'objet de 1 150 rendez-vous, 170 pré-diagnostic et les 42 actions collectives ont réuni 684 participants. Enfin sur l'éco-conception, dans le cadre du plan de prévention des déchets initiés par l'ADEME et le Département, la CCI a organisé des Ateliers Techniques de l'Eco-conception et contribué à l'appel à projet sur ce thème avec une remise de prix en 2012 à 8 entreprises. ●

Rapport d'activité 2015



International

Quinzaine de l'International Rhône-Alpes : aller plus loin !

Organisée par CCI International Rhône-Alpes, en partenariat avec L'équipe Rhône-Alpes de l'export, la 7^e édition de la Quinzaine de l'International s'est tenue du 23 mars au 3 avril 2015.

Dans l'Ain, 6 experts pays de CCI France International, aux côtés de 4 experts techniques de Business France, Coface, Bpifrance et Enterprise Europe Network-CCI Ain, ont pu renseigner 21 entreprises lors de 81 rendez-vous. En complément, 26 participants ont bénéficié du témoignage de l'entreprise Jacomex sur son développement export en Inde et en Allemagne.



Quinzaine de l'International à Ambérieu-en-Bugey

Depuis 6 ans, chaque Quinzaine de l'International Rhône-Alpes mobilise des experts du commerce international au service des entreprises. Ainsi, Saint-Maurice-de-Beynost, Ambérieu-en-Bugey, Bellignat, Bourg-en-Bresse ont accueilli 236 entreprises lors de 370 rendez-vous et de plusieurs ateliers-débat : *brevet unitaire européen, innovation et export, veille et sécurisation des données, aides et soutiens financiers à l'export, financements européens, risques pays...* ●

Où exporter ?

La CCI a décidé de proposer deux Journées Pays par mois. En 2015, elle a mobilisé des experts de 21 pays pour venir à la rencontre des entreprises de l'Ain : Suisse, Allemagne, Algérie, Maroc, États-Unis, Grande-Bretagne, Inde, Italie, Turquie, Émirats-Arabes-Unis, Australie, Corée du Sud, Mexique, Tunisie, Afrique du Sud, Belgique, Pays-Bas, Pologne, Argentine, Chili et Myanmar. Cette variété de destinations est nécessaire pour satisfaire aux besoins diversifiés d'opportunités, voire les susciter. ●

Enterprise Europe Network : apporter du business aux portes des entreprises

En 2015, la CCI intègre Enterprise Europe Network (EEN), le réseau des entreprises européennes. Les entreprises reçoivent ainsi gratuitement des prestations de conseils pour aborder de nouveaux marchés en Europe. Ces questions concernent la réglementation internationale dont la fiscalité, le détachement de salariés, la réglementation des contrats, l'implantation dans l'Union européenne et les aspects douaniers. EEN permet aussi d'aider les entreprises à identifier des partenaires commerciaux dans 63 pays pour élargir leur gamme de produits en Europe en tant que distributeur et/ou de trouver un distributeur ou un agent commercial dans un pays ciblé. ●

Bilan 2011-2016

Démultiplier les opportunités selon la diversité des besoins.

Mobiliser des réseaux d'experts

En 6 ans, la Chambre a :

- conseillé plus de 900 entreprises de l'Ain
- accueilli 1 700 participants aux actions collectives.
- Assuré 1 660 contacts avec 154 partenaires à l'international
- proposé 90 missions collectives du programme « France Export » et co-organisé des missions en Albanie, Suisse, Allemagne, Chine, Roumanie et au Canada...

Dans le cadre de CCI International, la CCI accompagne les entreprises qui exportent déjà, comme celles qui n'exportent pas ou peu. Avec le Parcours Export Entreprise - P2E®, elle propose un accompagnement individualisé. 210 pré-diagnostic export et

1 620 rendez-vous ont été réalisés. Pour aller plus loin, le programme « Go Export » a été suivi par 17 entreprises, portant à 52 le nombre de PME de l'Ain engagées depuis l'origine. Afin de démultiplier les opportunités pour les entreprises, selon la diversité de leurs besoins, la CCI a fait le choix de proposer deux journées Pays par mois. En 6 ans, les PME de l'Ain ont pu profiter de la venue à domicile de 185 experts lors de 1 050 rendez-vous individuels traitant de 60 pays différents : de la Suisse à l'Allemagne en passant par l'Algérie ou la Turquie et jusqu'en Afrique du Sud, Vietnam ou Australie. Pour faciliter le passage à l'acte de l'export, 300 dirigeants ont suivi les Ateliers Techniques Export. ●

Europe

HVAC-R Meeting 2015



Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain est guichet unique dans l'Ain pour offrir les services d'Entreprise Europe Network (EEN) de la Commission européenne.

Dans l'objectif d'apporter "du business aux portes des entrepreneurs", la Chambre permet aux entreprises de créer des liens avec 63 pays dans les domaines de l'innovation, de l'international, du réglementaire, de l'environnement, du conseil en financements européens... Ces services sont entièrement gratuits pour les en-

treprises car ils sont cofinancés par la Commission européenne et la Chambre. 332 entreprises de l'Ain, mais aussi des deux Savoie et du Beaujolais ont d'ores et déjà bénéficié de 390 prestations.

A titre d'exemple des actions permises par EEN, s'est tenue les 25 et 26 novembre la Convention d'affaires franco-italienne menée au profit du Pôle d'Excellence Aéraulique, Frigorifique et Thermique afin que ses entreprises puissent rencontrer le District Industriel REFRICOLD, structure homologue italienne. Le programme était dense avec des rdv btob, deux visites de centres techniques, une conférence animée par le Centre Technique des Industries Aérauliques et Thermiques (CETIAT) et un débat avec la députée européenne Madame Françoise Grossetête, autour de "la politique européenne en faveur des PME". Une mission retour en Vénétie est prévue en 2016. ●



Visite du CETIAT avec la délégation italienne.



Collaborer avec le réseau européen

Dès le début du mandat, la Chambre a décidé de se mobiliser sur des projets européens en lien avec les thématiques prioritaires des PME (innovation, développement durable, transmission...).

Afin de faire reconnaître, au niveau du réseau européen, les expertises des entreprises de l'Ain et de saisir les opportunités offertes par l'Europe, la CCI a mené plusieurs actions de front :

- dans le cadre de la "semaine européenne de l'énergie durable" la CCI a obtenu la labellisation par la Commission européenne de 6 actions collectives. De la visite de la maison
- passive Corbioli jusqu'aux Ateliers Techniques de l'Énergie, ces actions illustrent la promotion de l'efficacité énergétique auprès des entreprises.
- en 2011 la CCI a participé, avec un panel de 10 entreprises de l'Ain, à la consultation de la Commission européenne, organisée pour la première fois auprès des PME, pour la rédaction d'une future législation concernant les produits frigorifiques industriels.
- Elle est partenaire du projet européen "Support and Training for an Excellent Energy Efficiency Performance" STEEEP. Cofinancé par la Commission européenne, le projet mobi-

lise 35 CCI de 10 pays pour accompagner 630 entreprises et leur proposer expertises et formations visant à réduire de 10 à 15 % leurs consommations énergétiques. Pour sa part, la CCI de l'Ain a convaincu 11 entreprises du département de s'engager.

- En terme de lobbying, elle a réalisé en juillet 2013 une contribution commune avec le Département sur la SRI-SI (stratégie d'Innovation de la Région Rhône-Alpes au regard de la Spécialisation Intelligente). En 2014, elle a donné son avis sur le futur contrat de plan État-Région 2014-2020. ●

Rapport d'activité 2015

Mission Économique de l'Ain



La Mission Économique de l'Ain est un service créé par le Département et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain



Appui aux territoires

34 rendez-vous se sont tenus en 2015 avec un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou une agence de développement économique (ADE) sur approche territoriale. La MEA a aussi organisé la *Journée des développeurs économiques de l'Ain* le 2 novembre à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse qui a réuni une cinquantaine d'élus et techniciens en charge de l'économie. Enfin, l'offre de coopération avec les territoires a été largement diffusée aux partenaires territoriaux. ●



Les ambassadeurs économiques de l'Ain

Prospection et implantation

En 2015, la MEA a convaincu 27 entreprises industrielles et de services à l'industrie de s'implanter dans l'Ain, générant ainsi 530 emplois à 3 ans et 22 M€ d'investissement. Et 30 autres entreprises déjà présentes dans l'Ain ont concrétisé leur développement avec l'appui de la MEA et de ses partenaires sur cette même année. Au total, le bilan d'activité dénombre 57 projets gagnés représentant 798 nouveaux emplois créés et le maintien de 287 emplois existants, avec 70,9M€ d'investissement.

L'activité commerciale dans son ensemble est également en hausse avec 272 nouveaux projets détectés (+28%) et un nombre de visites de sites record : 219 visites pour 109 projets (+42%). En parallèle des actions récurrentes de prospection (salons, marketing direct, réseau de partenaires), le marketing digital (référencement naturel, newsletters et mailings depuis le site Internet) ont permis de détecter un volume record de 94 nouveaux projets. ●

Promotion économique

- 5 nouvelles campagnes *Bienvenue dans l'Ain* ont été mises au point et diffusées via l'achat d'espace. Consultez-les sur le site www.aininvestir.fr rubrique success-stories
- Le rendez-vous des ambassadeurs économiques s'est déroulé lors du SPIDO, Salon des Produits Innovants & Design d'Oyonnax, réunissant une centaine de décideurs publics et privés. En 2015, les 108 ambassadeurs économiques ont détecté 7 nouveaux projets. ●



Bilan 2011-2016

Prospection et implantation

Faciliter le lien entre les dirigeants et les acteurs locaux.

La Chambre de Commerce et d'Industrie et le Conseil départemental de l'Ain ont créé conjointement, en 2005, la Mission Économique de l'Ain (MEA) pour la prospection et l'implantation des entreprises, la promotion économique de l'Ain et l'appui aux territoires pour le développement économique. Depuis 2011, la MEA a accompagné l'implantation de plus d'une centaine d'entreprises et maintenu dans l'Ain près de 150 entreprises locales en développement. Pour détecter les projets d'implantation, la MEA a initié une stratégie de communication économique centrée sur les nombreuses réussites industrielles et de tous secteurs des entreprises de l'Ain :

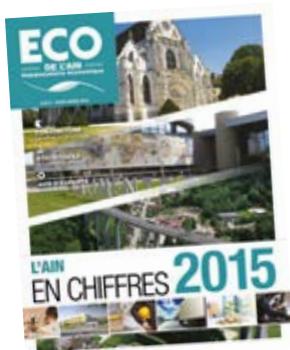
- Création de la signature *Demain est déjà dans l'Ain*
- Développement de la campagne *Bienvenue dans l'Ain*, fondée sur « 13 success stories »
- Création et animation du dispositif des *Ambassadeurs économiques de l'Ain* avec 108 chefs d'entreprise de l'Ain qui ont généré la détection d'une trentaine de projets
- Présence sur le Web pour renforcer la prospection : 117 offres d'implantation sont en ligne et plus de 200 projets ont été générés par le site www.aininvestir.fr
- Organisation de 5 éditions de la *Journée des développeurs économiques*. ●

Observatoire économique

Ressources statistiques 2015

La Chambre a diffusé plus de 5000 documents économiques aux différents acteurs du département.

Son Observatoire a également été sollicité dans le cadre du partenariat avec le journal Eco de l'Ain pour réaliser *L'Ain en Chiffres 2015*, premier numéro d'une collection qui a pour ambition de proposer un état des lieux du département année après année. ●



16^e édition des Chiffres Clés de l'Ain



La CCI de l'Ain synthétise et publie toutes les données dans Les *Chiffres Clés 2015-2016* de son Observatoire économique.

Cette 16^e édition, d'une vingtaine de pages, est un ouvrage de référence pour les élus, les chefs d'entreprises, les journalistes, les acteurs économiques....

14 thématiques économiques ont été retenues et donnent les principales caractéristiques économiques de l'Ain (démographie, emploi, formation-recherche, transport-communication, international, industrie, construction-BTP, commerce, services, artisanat, agriculture, tourisme...).

A la lecture des tableaux comparatifs, on constate par exemple que l'Ain maintient sa position de 3^e département exportateur (15%), toujours principalement avec l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. A noter que le dynamisme démographique et de l'emploi font de l'Ain le 1^{er} département industriel pour la part de l'emploi industriel dans l'emploi total.

Les *Chiffres clés 2015-2016* confirment une nouvelle fois le cadre de vie privilégié de l'Ain qui favorise les réussites économiques. ●



Toutes les publications de la CCI sont à retrouver sur le site www.ain.cci.fr rubrique études économiques.

Observatoire économique : le territoire en chiffres

La Chambre dispose d'un outil de connaissance des territoires et du tissu économique sur lequel elle appuie ses réflexions. Son expertise est aussi largement sollicitée par les collectivités territoriales pour alimenter leurs projets de développement, grâce à une gamme de produits dédiés (études villes, diagnostics de territoire, synthèses économiques, ...) et personnalisables. L'Observatoire économique a mené pour le compte de collectivités plusieurs études villes qui incluent les volets économiques, urbanistiques, commerciaux allant jusqu'à la géolocalisation des commerces de la commune, ainsi

que plusieurs diagnostics économiques. Pour compléter la publication annuelle des *Chiffres Clés* du département de l'Ain, un programme de diffusion systématisé de ses données a démarré au cours de ce mandat, avec différentes publications thématiques, incluant pour un éclairage global avec de nombreux indicateurs économiques qualitatifs ainsi que les spécificités, les points forts, les formations et l'écosystème, ...

L'Observatoire suit au plus près la vie économique du département et des entreprises en menant différentes enquêtes auprès de ces

dernières (enquête annuelle des savoir-faire et du commerce international, enquêtes mensuelles de conjoncture).

Par ailleurs, la CCI est membre de l'Union lémanique des CCI (ULCC) avec la Haute-Savoie et les cantons de Genève, Vaud et Valais. A ce titre, elle a été le maître d'œuvre de l'étude cofinancée avec le Conseil du Léman portant sur les filières d'excellence du bassin lémanique. Durant le mandat, c'est plus de 40 000 documents économiques produits par la CCI qui ont été communiqués et mis en ligne sur son site internet. ●

Rapport d'activité 2015

Zoom sur 2015

- **20 janvier** : lancement du cycle AIC *Authentification des billets* dans le cadre des actions Sécurité des Commerces de la Chambre
- **5 au 7 mars** : la Chambre coordonne 7 filières sur le Forum Ain'formations métiers
- **23 au 29 mars** : 10^e édition des Journées Portes Ouvertes Entreprises de l'Ain
- **23 et 30 mars** : rencontres de la Transmission-Reprise d'entreprises à Ambérieu-en-Bugey et Belley
- **26 mars** : 81 rendez-vous individuels lors de la Journée de l'Ain dans le cadre de la Quinzaine de l'International
- **4 au 12 avril** : la Chambre présente ses missions et ses actions sur la Foire de Bourg
- **12 mai** : la Chambre participe à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) au lancement d'une formation ECAM 3R à Ambérieu
- **18 mai** : soirée commerce, 14 unions commerciales sont distinguées dans le cadre du Challenge des UC
- **26 mai** : la Chambre remet la médaille du Commerce à Pierre Pochon, ancien vice-président de l'union commerciale de Trévoux
- **1^{er} juin** : forum de la Création Transmission *Osez l'entreprise* organisé en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- **9 juin** : visite du CIEL du Sidépage suivie d'une conférence-débat sur *La prévention des déchets* ouverte aux entreprises de l'Ain et des deux Savoie
- **1^{er} juillet** : signature d'une convention de partenariat pour l'innovation avec la Communauté de communes Bugey Sud
- **1^{er} juillet** : la CCI de l'Ain devient autorité compétente pour la délivrance de la carte professionnelle des activités immobilières de l'Ain
- **7 juillet** : bourse d'opportunités construction durable avec le Pôle innovations constructives
- **23 septembre** : signature de la convention de collaboration CCI Ain, CCI Savoie, CCI Haute-Savoie
- **28 septembre** : **assemblée annuelle *L'entreprise connectée, dématérialisée, durable... et productive : comment ?*** – Lancement officiel de CCI Numérique
- **29 septembre** : visite du bâtiment ZEST de l'entreprise Brunet à Ambérieu-en-Bugey avec pour thème *Mettre en œuvre le développement durable au quotidien dans l'entreprise*
- **2 au 5 octobre** : la Chambre est présente sur l'espace *Made in Ain* du Salon de l'Habitat.
- **6 octobre 2015** : rencontres de la Transmission-Reprise d'entreprises à Montrevel-en-Bresse
- **7 au 17 octobre** : 9^e édition de l'opération de promotion du commerce de proximité *A deux pas* – Lancement conjoint de la manifestation avec la CCI de Haute-Savoie
- **15 octobre** : rentrée solennelle du Pôle enseignement supérieur de CCI Formation (EGC – ECAM)
- **16 novembre** : forum de la Création Transmission *Osez l'entreprise* organisé en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- **17 novembre** : speed Business Meeting, 1^{re} soirée réseau Ain et deux Savoie
- **25 et 26 novembre** : HVAC-R Meeting – Convention d'affaires franco-italienne aérolitique frigorifique et thermique
- **1^{er} décembre** : conférence-débat suivie de la visite de l'entreprise Moulin Marion à Saint-Jean-sur-Veyle en partenariat avec le CETIAT

Bilan 2011-2016

2011

- **7 février** : résultats de la 6^e enquête sur les comportements d'achat des ménages de l'Ain
- **2 mai** : présentation de la campagne de promotion économique *Demain est déjà dans l'Ain*
- **15 juin** : lancement d'un nouveau cycle d'ateliers consacré à l'éco-conception, les ATEC
- **22 septembre** : rentrée de la 1^{re} promotion de l'EGC École de Gestion et de Commerce
- **26 septembre** : **Assemblée annuelle *Urbanisme économique, quel urbanisme pour renforcer le développement économique ?***
- **15 décembre** : 1^{re} édition des Trophées Création Reprise de la Chambre en partenariat avec les Plateformes d'initiative locale

2012

- **26 janvier** : convention avec l'ECAM Lyon pour l'ouverture à Bourg d'un programme passerelle aux cycles d'ingénieurs et masters
- **11 septembre** : forum de la dématérialisation
- **24 septembre** : **assemblée annuelle *De la création à la transmission : les réponses formations de la CCI à chaque étape du développement de l'entreprise.***
- **15 novembre** : 500^e commerce inscrit au dispositif « Alerte-SMS »
- **16 décembre** : livraison du 300^e pré-diagnostic environnement



1^{re} rentrée de l'EGC de l'Ain Bourg-en-Bresse le 22 septembre 2011



Ain'formations métiers du 5 au 7 mars



HVAC-R Meeting les 25 et 26 novembre



Forum Osez l'entreprise le 16 novembre à Bourg-en-Bresse



Conférence de presse de la 10^e édition des JPO



Lancement de l'opération « A deux pas » le 7 octobre à Meximieux

2013

- **20 mars** : colloque *la fibre, enjeu de compétitivité pour les entreprises de l'Ain* : mobilisons-nous ! organisé par les chambres consulaires et les organisations professionnelles
- **12 avril** : foire de Bourg, Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme visite le stand de la Chambre
- **26 au 28 juin** : la Chambre est présente sur le 1^{er} Salon des Produits Innovants et Design d'Oyonnax (SPIDO) organisé par l'AEPV
- **30 septembre** : **assemblée annuelle L'industrie de l'Ain, compétitive, durable et ouverte sur le monde !**
- **25 novembre** : 1^{er} Speed Meeting du tourisme départemental en partenariat avec Aintourisme et la FDOTSI
- **7 décembre** : la Chambre présente ses filières d'enseignement supérieur au 1^{er} Forum de l'enseignement supérieur à Ainterexpo

2014

- **29 septembre** : **assemblée annuelle L'esprit d'innovation de l'Ain, entre ingéniosité, créativité et bon sens !** et remise des **Trophées de l'innovation de la CCI de l'Ain** sous le parrainage de l'INPI lors de la 9^e édition du Forum *Les Rendez-vous de l'innovation*
- **17 novembre** : lancement de *La Plateforme collaborative internet des bureaux des unions commerciales*
- **24 novembre** : lancement du Pôle d'Excellence Aéronautique Frigorifique et Thermique (AFT) de l'Ain et signature d'une convention avec le CETIAT
- **5 décembre** : remise de diplômes à la première promotion de l'EGC : Promotion Bailly.

2016

- **3 mars** : renouvellement des partenariats avec Hélianthe et ERDF
- **27 avril** : convention de partenariat avec l'EDM Haute-Savoie
- **23 mai** : 20^e Challenge du Commerce
- **20 juin** : assemblée générale – présentation du bilan de mandat
- **Du 20 octobre au 2 novembre** : élections consulaires.



20^e anniversaire du Challenge des unions commerciales le 23 mai 2016

2011-2016 : une équipe, un mandat

Les membres du bureau lors de l'assemblée générale d'installation le 10 janvier 2011
De haut en bas et de gauche à droite : Pascal Perraut, Jean-Claude Rey, Hervé Pierrot, Louis Gireau,
Jean-Pierre Marmillon, Gilbert Grossat, Eric Lugand, Danielle Pradel, Jean-Marc Bailly, Dominique Cauquy



À la mémoire de...



Hervé PIERROT

(1954-2015), immobilier à Péronnas. Hervé Pierrot concrétise l'idée de Pierre-André Richard pour rénover la communication de la Chambre en créant *Grand Angle 01*, qui devient pendant dix ans un véritable magazine économique de référence.



Christian JACQUET

(1950-2014), Bâtiment à Bellignat. S'intéressant particulièrement aux questions d'environnement, d'aménagement du territoire et d'innovation, Christian Jacquet avait trouvé à la CCI « un lieu d'échange et l'opportunité de côtoyer

notamment des commerçants et des prestataires de services avec une vision plus large de l'économie ».

Les membres élus

Industrie A

CAUCHOIS Jean-Yves, Robinetterie industrielle à Reyrieux
CHABERT Christophe, Moules à Oyonnax
FONTENAT Patrice, Travaux Publics à Bourg-en-Bresse
GIREAU Louis, Industrie Mécanique à Villebois
GUDERZO Gilbert, Bâtiment à Miribel
JACQUET Christian, Bâtiment à Bellignat
JOSEPH Patrick, Install. Froid à Bourg-en-Bresse
JOUSSEAU Dominique, Industrie Mécanique à Pont-de-Vaux
PHILIBERT Michel, Menuiserie industrielle à Frans
PRADEL Danielle, Métallurgie à Dagneux
TOURNIER BILLON Philippe, Ornaments coiffure à Oyonnax

Industrie B

BAILLY Jean-Marc, Bâtiment à Bourg-en-Bresse
CARMINATI Jean-Pierre, Bâtiment et Plasturgie à Port
FALCONNIER Jean-Pierre, Aéraulique et Thermique à Culoz
MARMILLON Jean-Pierre, Plasturgie à Oyonnax
MASCIOTRA Ermete, Plasturgie à Montréal-la-Cluse
MONNET Guy, Bois à Outriaz
VERNE Philippe, Carrosserie Industrielle à Viriat

Commerce A

BUGAUD Jean-Pierre, Quincaillerie à Pont-de-Vaux
DAMELET Michèle, Luminaires à Belley
DRHOVIN Jacques, Habillement à Hauteville-Lompnes
PERRAUT Pascal, Alimentaire à Trévoux

Commerce B

BALAGUER Jean-Michel, Distribution à Saint-Genis-Pouilly
BENEDIT Philippe, Cuisines à Péronnas
GINOT Pierre, Automobiles à Cessy
MARTIN Patrick, Fournitures industrielles à Bourg-en-Bresse

Service A

CAUQUY Dominique, Photographie à Bourg-en-Bresse
DUMAS Marc, Assurances à Ambérieu-en-Bugey
GROSSAT Gilbert, Assurances à Trévoux
MERCIER Thierry, Transports à Montréal-la-Cluse
REY Jean-Claude, Gestion de société à Bourg-en-Bresse

Service B

FRATTA Lionel, Transports à Dagneux
LUGAND Eric, Distribution à Groissiat
PIERROT Hervé, Immobilier à Péronnas
ROUX Philippe, Location matériel à Péronnas
VOISIN Eric, Comptabilité à Replonges

Les membres associés

AUCOURT Franck, Chromage polissage de métaux à Chaneins
BERTOLOTTI Fabrizio, Bâtiment à Montrevel-en-Bresse
DESBIOLLES Guy, Travaux Publics à Gex
DEZ Eric, Avocat à Bourg-en-Bresse
DUMAS Olivier, Découpage et emboutissage de métaux à Jujurieux
ECHAVIDRE Guillaume, Commerce de meubles à Bourg-en-Bresse
FORSTMANN Laurent, Comptabilité à Ferney-Voltaire
GALLET Michel, Combustibles à Bourg-en-Bresse
GALLET Robert, Vins et spiritueux à Bourg-en-Bresse
GIROUD Bernard, Métallerie à Vonnas
LAMY Didier, Travail temporaire à Bourg-en-Bresse
MARECHAL Didier, Pâtisserie Chocolaterie à Oyonnax
MEILHEURAT Pascal, Promotion immobilière à Bourg-en-Bresse
MENEGHETTI Marc, Constructions routières à Bellegarde-sur-Valserine
NALLET Claire, Comptabilité à Bourg-en-Bresse
PIERROT Michel, Conseils à Belley
RABUEL Claude, Bois à Cormoranche-sur-Saône
SAVOYAT Michel, Habillement à Bellegarde-sur-Valserine

Assemblée générale d'installation le 10 janvier 2011



Assemblée annuelle du 30 septembre 2013



Les Trophées de l'innovation lors de l'assemblée annuelle du 28 septembre 2014



“ 2015, année du numérique ”

